L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 FEVRIER 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Comp.

No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS : SAMEDI MATIN, 3 FEVRIER.

DE L'ENREGISTREMENT DES VOTANS.

Dans la dernière séance du Conseil de ville, M. Dolhonde a présenté à la Chambre des Assistants-Aldermen une résolution, pour demander à la Législature de donner à la Nouvelle-Orléans la loi d'enregistrement des votans, dont l'article 11 de la Constitution fait un devoir à nos législateurs.

Cette résolution n'a rencontré que deux votes négatifs, et nous espérons que la Chambre des Aldermen l'adoptera également. Ce n'est pas que nous attendions grand bien de cette démonstration de notre Conseil. Sans doute, sa voix a droit d'être écoutée, surtout lorsqu'elle s'élève en faveur de l'exécution fidèle et rigoureuse de la Constitution, et qu'elle réclame une des garanties les plus précieuses de nos libertés, la bonne foi publique dans l'exercice du droit de suffrage. Mais c'est lui qu'on peut retourner l'axiome. La force ne fait pas le droit, et l'appliquer en sens inverse : Le droit ne fait pas la force. Qu'attendre en effet d'une Législature qui s'est déjà, une première fois, dans la session dernière, rendue coupable de la violation du serment constitutionnel ? Ouvrez la Constitution, que chacun de nos représentans et de nos sénateurs a juré de maintenir; vous y verrez à l'art. 11, que la Législature passera une loi d'enregistrement des votans. Où trouver un devoir plus clairement tracé, plus impérieux, plus strictement imposé à nos législateurs ? Qu'en ont-ils fait, de ce devoir ? Où est la loi d'enregistrement ? Où est même le projet de cette loi ?

La Législature est restée sourde à la voix de la Constitution, et muette à l'égard de la loi, car nous ne relèverons pas ici la misérable équivoque dont on a voulu s'autoriser pour justifier cet abandon complet du devoir, en disant que si la Constitution ordonnait à la Législature de passer une loi d'enregistrement, elle ne lui fixait aucun délai. Ce serait faire trop d'honneur à ce subterfuge que de le traiter en sophisme et de vouloir le réfuter.

Nous aimons mieux rechercher les véritables raisons qui dictèrent à nos législateurs ce refus d'obéir à leur mandat. Serait-ce que l'opinion publique, reconnaissant son erreur, s'est prononcée contre la loi dont la Constitution voulait doter le peuple ? Est-ce qu'as contraire cette mesure n'est pas hautement réclamée comme nécessaire, politique et devant produire d'excellens résultats ? Est ce que le peuple n'a pas tout à gagner à l'exécution de l'art. 11 par une bonne loi, qui banira de l'urne électorale les votes frauduleux, chassera du temple les marchands et les vendeurs, et garantira aux votans consciencieux la juste influence qu'ils doivent posséder dans l'exercice de leur privilège le plus précieux.

Mais une réflexion se présente à notre esprit et nous arrête, au moment où nous allions accumuler argument sur argument, pour prouver l'excellence de cette loi. Ne serait-ce pas plutôt à cause de toutes ces raisons sans réplique en faveur de la loi, que notre Législature n'a pas voulu nous l'accorder ?

Au reste, l'expérience de la dernière session ne doit pas nous décourager. Il ne faut jamais se lasser de poursuivre le bien. Ne rejetons donc aucun moyen pour y arriver, et si la Législature, revenant sur ses pas et faisant droit aux remontrances du Conseil de Ville, voulait, cette année, faire mentir nos prédictions, nous ne serions pas des derniers à nous en réjouir.

INSTITUT CATHOLIQUE.—Cette création nouvelle ne compte encore que bien peu de jours, et déjà ses fondateurs sont à l'œuvre pour ensemencer le terrain, afin d'y récolter plus tard de riches moissons. A peine le discours d'ouverture a-t-il été prononcé, que nous annonçons pour dimanche soir, à 7 heures, à l'Armory Hall, le second de ces discours. C'est M. l'abbé Perché qui s'est chargé de donner l'exemple aux orateurs français. Il traitera de l'Accord de l'Eglise Catholique et de la Liberté, sujet fécond et qui prête à des considérations de l'ordre le plus élevé.

Les discours prononcés par les membres de l'Institut Catholique ne seront que bien rarement en langue française.

La LISTE GÉNÉRALE des navires en destination de la Nouvelle-Orléans se trouve sur notre partie anglaise. Ces navires sont au nombre de 144, dont 63 des ports du Nord et 81 de l'étranger.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, 3e représentation de *Lucrèce Borgia*, grand opéra de Donizetti.

Demain, dimanche, pour le bénéfice de M. CHOL, *Schamyl*, drame en cinq actes et à spectacle. Une pièce d'actualité qui a fait courir tout Paris, et le nom d'un artiste, justement cher au public, comme bénéficiaire, c'est plus qu'il n'en faut pour attirer la foule.

5ME ASCENSION DE M. GODARD.—M. Godard annonce pour dimanche prochain sa cinquième grande ascension, ainsi que les ascensions préliminaires en ballon captif. Espérons que le mauvais temps ne viendra pas encore cette fois contrarier M. Godard et qu'il pourra enfin remplir les conditions de l'intéressant panorama qu'il renvoie forcément d'un dimanche à l'autre.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Ce Conseil s'est réuni hier soir afin de discuter les amendemens à la charte de la ville. M. Dowell occupait le fauteuil.

La troisième section, (relativement à deux Conseils d'Aldermen) est adoptée.

La section adoptée par les Aldermen déclare qu'il n'y aura qu'un Conseil.

LOUISIANE.—Le *Register* de l'Ouachita, du 24 janvier, donne quelques détails sur le vol commis au préjudice du Recorder des Terres Publiques, à Monroe, vol que le télégraphe nous avait signalé, il y a quelques jours.

Le Receveur était allé dîner; le voleur pénétra dans ses bureaux, ouvrit le coffre-fort où sont renfermés les fonds du gouvernement et enleva une somme de $8090. Malgré toutes les recherches, on n'a pas pu découvrir l'auteur de ce vol. Une récompense de $1,500 est offerte pour la restitution de l'argent, ou de $2,000 pour l'arrestation du voleur et le recouvrement des fonds.

—Nous lisons dans le *Republican* d'Alexandrie, du 27 janvier, qu'un individu qui dit se nommer John Davidson, mais qui possède sans doute beaucoup d'autres noms, a été arrêté sur le bateau à vapeur *Compromise* en compagnie d'un nègre qu'il avait volé dans le Texas, à M. Paterson, du comté de Smith. Ils seront tous deux retenus en prison jusqu'à ce que le pouvoir Exécutif du Texas ait fait la demande de leur extradition.

CONGRES.

Washington, 26 janvier—Dans le Sénat, le bill pour régler l'indemnité due aux propriétaires du brick *Général Armstrong*, a été pris en considération. Cette réclamation, présentée par les Etats-Unis au Portugal pour la perte de ce bâtiment, capturé dans le port neutre de Fayal par une escadre anglaise, avait été soumise à l'arbitrage de Louis Napoléon, alors Président de la République française. Sa décision ayant été que le Portugal n'était pas responsable de cette perte, les propriétaires se sont adressés au Congrès pour en obtenir l'indemnité à laquelle ils ont droit. Le Sénat s'est prononcé en leur faveur par un vote de 22 voix contre 17.

Dans la Chambre, M. Fuller, rapporteur du comité de commerce, a présenté, avec la sanction unanime de ses collègues, la résolution suivante qui leur avait été référée :

Résolu, que le Président est autorisé à notifier, dans les termes et délais convenus, les Etats et puissances qui, dans son opinion, ont adopté des conduites illibérales envers les Etats-Unis dans leurs relations commerciales, que ce pays refuse de continuer avec eux aucun traité de réciprocité après l'expiration du temps fixé par les stipulations.

La chambre adopte cette résolution, et s'ajourne, après une longue discussion sur le bill pour régler l'indemnité due, aux victimes des spoliations françaises.

BOSTON.—L'ordre envoyé par le gouverneur de Massachusetts au général en chef des milices et par lui transmis au colonel Butler, pour licencier les Massachusetts de Jackson, à Lowell, a excité de violens commentaires. Bien plus, le colonel Butler s'est refusé à l'exécuter, et sa réponse au général en chef s'appuie sur son opinion, après mûre réflexion, que cet ordre est complètement illégal.

GREYTOWN.—Si les Etats-Unis ont à payer une indemnité pour les pertes causées par le bombardement de cette ville, le pays dépendra à ses dépens [illegible]. M. Wheeler, pendant le séjour temporaire qu'il doit faire à Greytown jusqu'à ce que les affaires intérieures du pays lui permettent de se fixer à Léon, s'est occupé de rassembler les pièces justificatives et les témoignages qui appuient ces demandes. Le consul anglais, M. Green, en a présenté pour plus d'un million et demi, pour des résidents anglais, français, allemands et indigènes.

—Des lettres de Californie annoncent que le major Hammond, à qui le Dr. Gwin avait confié le soin de veiller à sa réélection au Sénat des Etats-Unis, s'est porté lui-même comme candidat à ce poste.

NEW-YORK.—Le maire de New-York a reçu de Washington l'ordre de faire saisir la frégate cordée qui est attendue dans ce port, avec une cargaison de criminels, et de la garder sous celle jusqu'à ce qu'une enquête en lieu sur ce fait.

COLONEL KINNEY.—Ost [illegible] colonisateur va partir dans quelques jours pour la Nile-Orléans, se rendant à Nicaragua. On annonce qu'un grand nombre d'aventuriers se préparent à se joindre à cette expédition, et que l'opinion générale leur [illegible].

—Dans la tempête, qui a régné à Boston, le 26 janvier, le navire Richmond, destiné à la Nile-Orléans, a été jeté sur un banc de sable, près de l'île de l'Hôpital. On espère l'en tirer, quoique sa position [illegible].

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Expédiées à l'Abeille.

LEGISLATURE D'ETAT.

Bâton-Rouge.—2 février. SÉNAT—Le Sénat a adopté le bill relatif au bail du pénitencier, bail qui sera donné au premier choisi par la Législature moyennant $4,000 par an. M. Soniat informe l'assemblée qu'il fera la motion de reconsidérer le vote.—Le Sénat s'ajourne à lundi.

CHAMBRE.—M. Nixon informe la Chambre qu'il présentera un bill relatif à la charte de la ville de la N. Orléans. La Chambre s'ajourne à lundi.

Il y a eu hier soir une grande assemblée de citoyens de Baton Rouge, qui protestent contre le fermage du pénitencier.

Havane.—New-York, 2 février—Le steamship Black Warrior est arrivé de la Nouvelle-Orléans via la Havane. Il n'y avait rien de nouveau dans cette dernière ville.

New-York, 2 février—Les Républicains de la législature du Wisconsin ont désigné M. Durkee pour le Sénat des Etats-Unis.

Mort du maire Maury.—M. Maury ex-maire de Washington est mort le 2 février.

Congrès—Washington, 2 février—Le Sénat a adopté aujourd'hui le bill de retraite maritime. Les capitaines en retraite auront droit à $1,800, les commandants à $1,200 et les lieutenants à $750 par an.

La chambre a considéré le bill du budget de l'armée.

Nomination d'un Sénateur.

New York, 2 février—A une assemblée (*caucus*) des membres whigs de la législature, tenue à Albany, l'honorable Wm H. Seward a été désigné pour la réélection d'un sénateur au Congrès.

Le Falcon—Charleston, 7 février—Le steamship Falcon, allant de la Havane à New-York, a relâché ici pour faire du charbon.

Marchés—New-York, 2 février—Coton ferme. Ventes, 500 balles sur place et 3,000 en transit. Cours : Orleans middling, 9 3/8; Uplands middling, 9 c. Farine, $8 75 à $9 12 1/2 c le baril. Porc [illegible] Graisse aux anciens prix. Café Rio 9 1/4 à 10 1/4 c. la liv.

Marché de Mobile—2 février—Les ventes de coton ont été, durant la semaine terminée aujourd'hui, de 12,000 balles, dont 1500 prises aujourd'hui. Le marché s'est fermé à 8 et 8 1/4 cts. le middling. Notre stock est de 54,000 balles. Le change sterling est coté 6 1/2 à 7 1/2. Le fret languit, mais n'a pas changé.

Rivières—Cincinnati, 2 fév.—Les eaux baissent et la navigation est toujours interrompue. Ventes de farine $7 90 à $8 le baril; whiskey 2 1/4 cts le gallon; mess porc $12; graisse prime 9 1/2 cts la liv.

La navigation est suspendue à Vicksburg.

Louisville, 2 fév—Il y a cinq pieds d'eau dans le canal et la rivière continue à baisser.

CHRONIQUE LOCALE.

Exécution de Wilhem Jung.

Wilhem Jung, qu'un jury avait déclaré coupable du meurtre d'un enfant (Christian Rhein) et que le juge avait condamné à la peine de mort, a été pendu hier, à 10 heures du matin, dans la cour de la prison de paroisse. Bien avant le moment fixé pour l'exécution, une foule composée principalement de gamins et de gens de couleur, assiégeait la porte, mais à l'exception des magistrats, des officiers de la ville et des membres de la presse, personne ne fut admis.

Les spectateurs étaient au nombre d'environ cent. A 10 heures et quelques minutes, le prisonnier sortit de sa cellule et s'avança vers l'échafaud. Sa démarche était ferme, sa figure affreusement pâle, mais ses traits semblaient indiquer qu'il ignorait le sort qui l'attendait; son regard et ses lèvres étaient immobiles. Il était vêtu d'un pantalon jaune, d'une chemise blanche et avait sur la tête une casquette. Le bourreau, le visage couvert d'un masque noir, s'avança vers Jung, et, après que le shérif eut lu la condamnation, lui mit le bonnet, descendit de la plateforme et coupa la corde. Une partie de l'échafaudage n'étant pas tombée, le corps du meurtrier, avant de rester suspendu dans les airs, vint se heurter contre les pièces de bois.

On se rappelle que Jung avait essayé de se suicider et qu'il s'était fait au cou deux horribles blessures avec un couteau que lui avait donné un de ses amis. [illegible] qu'il pût être exécuté, lier les chairs à l'aide de bandes de toile. La chute du corps ayant été arrêtée par l'échafaudage qui ne s'était pas entièrement écroulé, et le nœud de la corde ayant pénétré immédiatement au-dessous de la mâchoire, ces blessures s'ouvrirent, le sang jaillit avec force de la gorge et de la bouche et se répandit sur la chemise du meurtrier; le vent s'engouffra dans l'ouverture et produisit un bruit étrange qui fit frissonner les spectateurs. Les souffrances du pendu devaient être atroces. Ses bras, bien que fortement liés derrière le dos, et ses jambes, tremblèrent pendant au moins dix minutes ; les veines de ses mains gonflèrent. C'était un affreux spectacle.

Vingt minutes après que la corde eut été coupée, le bourreau commença à faire descendre le corps lentement. Le Dr Sebastier, médecin de la ville, monta sur la chaise qu'occupait le condamné pour l'instant suprême, et constata que le cadavre fut emporté, posa l'oreille sur la poitrine de Jung et déclara qu'il était mort. Puis le corps fut déposé dans un cercueil et transporté au "Potters Field."

Tandis que le bourreau clouait le cercueil, nous sommes entrés dans la cellule qu'avait occupée Jung. Un matelas, jeté dans un coin de la chambre, était en partie taché de sang; il y avait encore, dans un coin, un tas de linge. Les mots suivants étaient tracés en grossiers caractères sur le mur, du côté droit de la cellule :

" Aidez-moi, mes frères et sœurs ! "

Du côté gauche du mur était couvert de phrases écrites en anglais, et de croix de diverses grandeurs. Nous donnons plus bas la traduction des inscriptions que nous avons pu déchiffrer :

Que peut donner un homme pour racheter son âme ? Rien.

Père, Fils et Saint Esprit.

" Dieu nous donne tous ce qui rend l'âme heureuse—Le culte à toute ce qui honore et bénit "

L'homme propose, mais Dieu dispose.

Dans le cours de sa existence, je n'ai [illegible] à abandonner ce [illegible] mon âme [illegible] Jésus Christ.

Croyance, amour, espoir, foi.

Tout dépend de la [illegible] de Dieu et celui qui croit en Dieu [illegible].

Dieu avec nous (Gott mit uns) [illegible].

Le sang de Jésus-Christ, le fils de Dieu, efface tous nos péchés.

Qui saurait dit que je faisais mes jours aussi misérablement.

Demandez

Dieu.

Avec notre force, nous ne pouvons rien faire, elle est bien vite; mais il y a un homme juste que Dieu a choisi. Voulez-vous savoir qui il est ? Jésus Christ.

Que sert-il à un homme d'avoir le monde entier, s'il perd son âme.

Cher Emmanuel ! console mon âme**** Comment pourrai-je agir ? jusqu'à toi !

Il y avait, dans la cellule, une édition allemande de l'ouvrage du vénérable Richard Baxter, intitulé "Call to the unconverted to turn and live". Ce livre avait probablement été donné à Jung par les ministres de la religion qui allaient le voir tous les jours et paraissait se relation avec lui. Le mot "témoin" ou "témoignage" était écrit sur une feuille.

TÉMOIN.

"Je déclare par le saint sacrement que j'ai reçu des mains du prêtre, que je suis innocent du meurtre de l'enfant. J'ai été poursuivi par des méchants; les témoins se sont parjurés, la Cour ne m'a pas jugé consciencieusement, mais a passé par plusieurs choses qui étaient les véritables causes de la mort de l'enfant. Je n'avais pas d'argent et ne pouvais trouver personne pour me défendre. On m'a déclaré coupable de meurtre et j'ai été condamné à mort sans raison. La Cour et les témoins qui se sont parjurés répondront de leur crime.

Je suis reconnaissant au prêtre et aux prières de ceux qui ont consolé et je désire qu'il prie pour moi avec ferveur afin que Dieu pardonne à ma pauvre âme. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur.

W. JUNG.

Jung est né non loin de Haller, en Prusse, et avait 45 ans. Ses parents (quatre frères et deux sœurs) vivent encore. Il était aux Etats-Unis depuis dix-huit mois. Il n'a jamais avoué, même au prêtre qu'il fut coupable. Il a dit qu'il était souvent pris de boisson et que dans un moment d'ivresse il a pu frapper l'enfant, mais ne nourrissait contre lui aucun sentiment de haine.

La veille de l'exécution, il supplia le geôlier de lui brûler la cervelle.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.— Nous publions plus bas la décision du juge Augustin dans l'affaire de John Botts contre la ville de la Nouvelle-Orléans. M. Botts est propriétaire d'un café; il refuse d'acquitter une licence de $315, en se fondant sur ce que la taxe est inconstitutionnelle; que d'ailleurs la corporation n'a pas le droit de la percevoir avant le terme prochain, et que la loi ne l'autorise pas à agir aussi sommairement. M. Botts demandait à la Cour d'empêcher la ville de fermer son établissement.

"La loi, dit le juge, établit clairement le droit de la ville de fixer une taxe uniforme pour les licences des cafés. La loi de 1805 déclare que le maire donnera des licences aux propriétaires de cafés, avec les restrictions qu'imposera le Conseil, et que les propriétaires qui n'auront pas pris de licence seront condamnés à une amende. La loi de 1816 déclare que le Conseil de la Nouvelle-Orléans aura le droit d'établir tout ce qui se rattache aux cafés, etc. L'acte du 3 mars 1826 déclare que le Conseil Général aura le pouvoir de fixer des prix uniformes pour les licences des cafés, etc. Les lois d'Angleterre ont toujours maintenu le contrôle de la police sur les tavernes. Le gouvernement colonial de la Louisiane, dès le principe, adopta la même loi. La loi d'avril 1832 déclare que personne n'aura le droit de tenir un café où établissement qui se débitent des liqueurs, sans avoir auparavant obtenu une licence du jury de police ou de la corporation, sous peine d'être poursuivi au criminel, d'être condamné à une amende de $500 et plus, et, en cas que l'amende ne soit pas acquittée, d'être emprisonné pour quatre mois au plus. Il est du devoir des avocats de District, dans tout l'Etat, de faire arrêter et juger tous les propriétaires de cafés qui n'auront pas obtenu de licence.

Les maire et les recorders, en leur qualité de juges de paix en office, peuvent certainement arrêter ceux qui violent la loi. Donc, la taxe de $315 imposée par le Conseil Commun sur tous les cafés est pleinement autorisée par la loi; elle est uniforme et par conséquent constitutionnelle. Le Conseil Commun l'a adoptée de la manière et dans la forme voulue par la loi et la ville peut exiger à n'importe qu'elle époque de l'année, le paiement de la taxe, de tout propriétaire qui n'aura obtenu la licence.

Cependant, la ville se croit autorisée à fermer sommairement les portes des cafés qui n'ont pas obtenu de licence; c'est une violation du droit commun que la corporation doit, pour la justifier, s'appuyer sur une clause expresse de la loi. Celle ci indique plusieurs modes de procéder contre les propriétaires de cafés qui refusent de prendre la licence : lo les amendes; 2o des poursuites pour recouvrer la taxe; enfin, poursuite au criminel. La loi donne à la ville le pouvoir de fermer les portes des théâtres, des salles de bal et autres lieux publics, mais ce droit ne s'étend nullement jusqu'aux cafés. Il aurait peut-être à désirer que ce droit fut accordé au Conseil de ville afin que les règlemens au sujet de ces établissements soient mieux établis. La corporation, ne devant ses existence qu'à la loi, ne peut exercer un droit qui violerait les prérogatives des citoyens, qu'autant qu'elle y soit expressément autorisée par le pouvoir souverain de l'Etat.

L'injonction est par conséquent perpétuelle, pour la somme de sa licence et les amendes qu'impose la loi."

Mme Sarah Jacobs a enregistré hier, dans cette Cour, une pétition dans laquelle elle réclame de Solomon Levy $1000 de dommages, pour avoir dit qu'elle avait des relations avec son beau-frère et qu'elle était une femme de mauvaises mœurs.

MM. A. C. Howard et Henry Meyer de Baltimore, réclament comme honoraires, $15000 à la succession de John McDonough, avec intérêt à partir du 1er janvier 1851, pour la partie du legs fait par le défunt à Baltimore [illegible] les commissaires.

COUR DU CIRCUIT DES E.-U.—[illegible]

INCENDIE.—Hier, à 1 heure du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine de M Murphy, au coin des rues Esplanade et Bourbon; elle a été détruite. La perte est insignifiante.

MALADIE DE FOIE.

Les Pilules de McLane sont le seul remède qui n'ait jamais failli lorsque les prescriptions ont été suivies. [illegible]

BOOVE & MEAD, No 111, rue de Chartres. [illegible]

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris,11 janvier 1855.

Messieurs,

L'événement de la semaine est la souscription de l'emprunt de 500 millions qui marche, en province surtout, avec la plus grande rapidité, et qui doit fermer le 14. On ne peut pas savoir encore le résultat; mais après un peu d'hésitation dans les premiers jours, la souscription a marché de telle sorte qu'il y a lieu de penser que le chiffre de 500 millions sera largement couvert, d'autant plus que la haute banque anglaise et française s'est inscrite pour des sommes considérables qui parferaient le total déterminé d'avance dans le cas où les petites souscriptions n'y suffiraient pas.

La rente s'est relevée cette semaine d'environ deux francs sous l'impression de rumeurs favorables de diverses natures. Ainsi, à la Bourse d'hier, le bruit s'était répandu qu'une de nos premières maisons de banque avait reçu de Vienne par le télégraphe, la nouvelle de la prise de Sébastopol. Suivant une autre version, l'armée française ayant pris l'offensive, aurait remporté sur les Russes un avantage signalé, et fait je ne sais combien de mille prisonniers. Aucun de ces bruits ne s'est confirmé, mais ils ont tenu les souscripteurs en haleine.

Un autre bruit a peine plus sérieux a été accrédité par les correspondances autrichiennes de la presse anglaise et française : c'est que la Russie, par l'organe du prince Gortschakoff, aurait accepté purement et simplement les quatre garanties comme bases des futures négociations. Bien que le *Moniteur* garde encore le silence sur ce bruit, il faut que quelque chose y ait donné lieu. Le *Constitutionnel* de ce matin me paraît assez dans le vrai, en supposant que la Russie s'est proposé pour cette acceptation apparente, de gagner quelques semaines dont elle a besoin pour mettre ses armées en ligne, et qu'elle a cherché de même coup à prolonger et à justifier les hésitations de la Prusse qui sont toujours la pierre d'achoppement de la politique germanique. Vous savez en effet que la Prusse mise en demeure par l'Autriche, aux termes du traité d'avril, de mobiliser 100,000 hommes de son armée, a refusé de le faire *pour le moment*. Une concession apparente de la Russie vient en effet fort à propos pour justifier cette infraction à une convention formelle.

La presse anglaise se montre également incrédule et défiante à l'endroit de cette prétendue modération de la Russie, et l'opinion, dans les deux pays, paraît être qu'aucune paix n'est possible tant qu'on n'a pas obtenu, par la ruine de Sébastopol, la plus efficace, la plus sérieuse et la seule sérieuse garantie. Hâtons-nous d'ajouter que le langage officiel du gouvernement ne se ressent nullement de la phrase prétendue pacifique où les événemens seraient entrés. Ainsi, l'Empereur passant en revue, avant-hier, des détachemens de la garde impériale qui partent pour la Crimée, leur a fait une allocution très ferme qu'on terminait par l'expression de sa confiance qu'il les verrait bientôt planter les aigles sur les murs de Sébastopol. Du reste, il faut dire que les esprits sont excités et que soit du côté de la Crimée, soit du côté de l'Allemagne, on s'attend à des événemens prochains.

Je ne sais si je dois vous entretenir d'un bruit tellement singulier que j'hésiterais à le mentionner, si je ne le voyais depuis quelques jours circuler avec une singulière persistance, et si il ne puisait pas dans les circonstances présentes et dans le caractère de l'empereur quelques éléments, je ne dirai pas de vraisemblance, mais de possibilité.

Vous savez que le prince Napoleon a été officiellement rappelé de Constantinople. Cette mesure a paru le symptôme de quelque chose de plus qu'une disgrâce. En effet, vous vous rappelez les bruits fâcheux qui ont couru sur la conduite militaire du prince en Crimée, bruits accueillis et répandus par la presse anglaise. Or, dans une circonstance semblable, un rappel est quelque chose d'écrasant. Malade ou bien portant, le prince devait à tout prix retourner devant Sébastopol. Le rappeler, c'est accréditer les mauvais bruits répandus sur son compte. C'est donc, comme je le disais tout-à-l'heure, quelque chose de plus qu'une disgrâce, c'est pour sa réputation un désastre irréparable, une ruine complète. Aussi l'opinion s'est-elle établie que jamais Napoléon ne conserverait pas long temps la situation qu'il occupe sur les degrés du trône, situation que le défaut de descendance directe rendait équivalente à celle d'héritier présomptif.

Pendant que l'avenir du prince Napoléon semblait s'assombrir, on remarque au contraire la faveur croissante d'un personnage qui a joué depuis 1851 un rôle considérable; je veux parler de M. de Morny. Président du corps législatif, M. de Morny n'est pas ministre, il est vrai, mais il prend peu à peu une position supérieure aux ministres, il travaille avec l'Empereur, il préside le conseil et devient insensiblement l'*alter ego* de l'Empereur. Si l'Empereur prend au printemps le commandement d'une armée, comme on l'assure, pour aller au secours de l'Autriche, on prétend que M. de Morny restera ici chargé de représenter le souverain absent, et d'exercer le pouvoir en son nom. Enfin, et comme déduction extrême de tous les faits qui précèdent, les rumeurs que je vous signale ne vont pas à moins qu'à représenter l'Empereur comme décidé à désigner M. de Morny comme son successeur, à défaut d'héritier direct.

L'idée peut paraître étrange, et pour ma part je suis loin de rien affirmer à cet égard. Mais, d'un autre côté, Napoléon III est par le suffrage universel, épousant par inclination une jeune personne d'une condition privée, et qui n'est pas un empereur comme un autre. Si la [illegible] le chemin du pouvoir, au besoin [illegible] qu'il croira le plus capable de continuer son œuvre ? Ce mode de désignation par en-haut, motivé sur la capacité du candidat, rappellerait assez bien les cas juit urs que les empereurs romains, prenant le titre d'*Auguste*, s'adjoignaient sous le titre de César. Or, toute différence réservée, les époques ne sont pas sans analogie; ce sont deux époques de transition. Dans la première, le césarat, qui alliait de la république à la monarchie, de l'élection à l'hérédité. Aujourd'hui on va de la monarchie à la république et de l'hérédité à l'élection; mais la forme de cette élection n'est point encore déterminée. Le suffrage universel a trompé bien des prévisions, et peut être devons-nous passer encore par d'autres expériences. Le pays, d'ailleurs, pourrait bien ne pas ratifier toutes ces dispositions testamentaires, mais ce serait à coup sûr un spectacle instructif que de voir un empereur héréditaire renoncer spontanément à l'hérédité pour introduire un mode nouveau d'élection. Quoi qu'il en soit, nous vivons dans un siècle d'expériences où rien n'est impossible, et où il faut s'attendre à tout.

K......

Théâtre de la guerre.

En l'absence de faits importans, nous publions les extraits suivants de correspondances, dont les détails offrent quelque intérêt.

« Du camp, devant Sébastopol, 25 décembre 1854.

Rien de changé dans notre situation depuis ma dernière lettre. Nous sommes toujours l'arme au bras, attendant les événemens à le beau temps, le beau temps surtout, et impatiens que nous soyons de nous mesurer avec les Russes encore une fois.

L'ennemi, de son côté, ne paraît pas disposé à renouveler ses attaques sur nos lignes, car il exécute des défenses considérables sur son fanal le long de la rive droite de la Tchernaia et de la rive gauche du Belbek. Probablement, il songe à nous chercher des qu'Omer Pacha, qui se fait bien attendre, aura pu s'avancer à Eupatoria, et inquiéter les derrières du prince Mentschikoff.

Nous pourrions aujourd'hui même ouvrir le feu de toutes nos batteries, si on le voulait; on emploie le temps à prolonger nos parallèles jusqu'à la mer, de manière à ce qu'il soit impossible de faire de la place des sorties avec des canons de campagne, et déjà nous sommes arrivés à ce résultat, car nos parallèles vont jusque près du fort de la Quarantaine, qui ferme l'entrée du port du côté de la baie de Kamiesch, où sont tous nos bâtimens de commerce. Outre le mauvais temps, qui est un empêchement véritable, on a des ordres pour ne pas se hâter; on veut procéder avec le plus de certitude et perdre le moins de monde possible.

Quant à la place, c'est toujours la même chose. Silence de notre côté et canonnade continuelle du côté des Russes. Tous nos travaux sont terminés; il est cependant question d'établir quatre batteries supplémentaires, dont deux de mortiers qui ont été jugées utiles pour battre de nouvelles défenses que l'ennemi a élevées dans l'espace qui sépare le bastion du Mât du ravin des Boulets.

Les Russes ont probablement élevé ces travaux pour se dédommager de la perte du terrain qu'ils ont abandonné en avant du fort de la Quarantaine, autour d'un village dont je ne sais pas le nom et que nous avons trouvé libre un beau matin.

On s'est empressé de courir dans le village, et les légumes des jardins ont été rapidement récoltés. D'autres se sont pourvus de meubles, de portes, de fenêtres, choses précieuses et qu'on ne trouve que dans la tente de MM. les intendans. Le général Bizot a fait mettre de côté six fenêtres destinées à figurer à la salle à manger du général Canrobert quand elle sera construite.

Tout cela a été enlevé par un feu de mousqueterie très vif parti du fort et qui n'a causé que deux blessures sans gravité: vous voyez que nous sommes assez voisins de l'ennemi. J'ai rencontré là un officier (il a construit la plus grande partie des batteries de marine), le capitaine de frégate de Marivault, qui traversait avec un aplomb incroyable et une précaution infinie les vergers du village en couvrant soigneusement de son corps une belle fenêtre que les balles de l'ennemi ont respectée.

Tout près de là, un artilleur ramassait de la salade, qu'il entassait dans une de ses mains. Une balle arrive dans le tas et l'éparpille. Vous croyez peut-être que notre homme s'est retiré ? pas du tout. Il a recommencé sa récolte en grommelant et l'a achevée sans encombre. Ces exemples de sang froid sont très fréquens parmi nos braves soldats.

Nous avons profité de ce mouvement en arrière des Russes pour pousser notre tranchée vers la baie de la Quarantaine, où elle atteint aujourd'hui; si bien que nous sommes en communication immédiate avec les bâtimens qui s'y trouvent. Ce beau travail termine le développement de la tranchée à notre extrême gauche.

La tranchée ! c'est là le plus dur du métier. Une nuit de tranchée fatigue plus les hommes que deux jours de service. Rien de plus terrible que de passer douze heures immobiles où à peu près, les pieds dans la boue ou dans l'eau, la pluie sur la tête ou sur les épaules, sous un vent glacial, l'œil fixé devant soi, l'esprit tendu, toujours plein d'appréhension, d'inquiétude ; car ce sentiment traverse le cœur des plus braves dans ces longues nuits pleines d'obscurité et d'embûches.

Nos soldats sont bien vêtus, bien chaussés, bien nourris, nous sommes parés contre vent, pluie et froid; mais la pluie est la plus forte. Bien heureux quand nous avons l'ennemi sur les bras; c'est une distraction, on s'agite, on se réchauffe. Vive les sorties ! Mais, bah ! ces diables de Russes se laissent arrêter par les franc-tireurs de nos premières lignes, et rien pour nous. Il n'y a pas d'exemple, je crois, d'un siège dont les travaux aient été exécutés si paisiblement, et d'une 3e parallèle dont les défenses n'aient jamais été contrariées par l'ennemi.

Cependant, il faut être sincère, il y a quelques jours, une compagnie de jeunes soldats de ligne s'est laissée surprendre, et l'ennemi a pu enlever trois ou quatre fortins; il est vrai que les travailleurs de la ligne, accourus d'une tranchée voisine, leur ont fait payer cher cette hardiesse et les ont rudement repoussés.

La journée dans la tranchée n'est pas beaucoup plus amusante que la nuit. Nous sommes continuellement occupés à nous garer des projectiles. Nos hommes ont acquis une habileté incroyable dans ce genre d'exercice. A l'éclair du canon, ils annoncent la direction du coup : « A vous la droite ! Gare là-bas, la pièce No 4 ! »

Un officier d'état major me disait hier que la moyenne de nos pertes ne dépasse point 5 hommes tués et 15 blessés par jour.

Aux tranchées, nous voyons peu de monde, les officiers de ronde, et deux fois ou moins par jour le général de service. C'est une rude tâche; le développement total de ces tranchées n'est pas moindre de seize kilomètres (près de 12 milles). De temps en temps, nous voyons aussi quelques visiteurs, dont plusieurs ont éprouvé quelques mésaventures.

J'ai vu, il y a un mois, un consul de France, M. de Challaye, reconduit jusqu'au quartier général, parce qu'il n'était pas muni d'une autorisation du général en chef pour pénétrer dans les batteries, où il était assez gaillardement arrivé sous le feu de l'ennemi. Il y a douze jours, c'était le tour d'un Français qui était au service de la Porte, M. Baligot, et qui aurait été conduit auprès du général Forey, si le général de Failly, de service à la tranchée, n'était passé fort à propos pour le reconnaître et répondre de lui.

Il est absolument défendu de pénétrer dans les tranchées sans une permission écrite du général Canrobert. Les précautions ne sont pas hors de mise avec les Russes : croiriez-vous que trois de leurs officiers ont eu la hardiesse de se présenter un soir dans une batterie en uniformes français ? Je doute qu'ils s'exposent de nouveau au supplice réservé par les lois de la guerre aux espions.

Mais s'ils nous jouent quelques mauvais tours, nous avons soin de les leur rendre. Il y a quelques jours, le général en chef voulait obtenir des renseignements précis sur l'état de la place; on résolut de prendre une vedette russe, mais ce n'était pas chose facile. Un zouave se chargea de fournir l'objet demandé.

Pendant une nuit sombre et pluvieuse, une vedette russe entendit un bruit léger dans les broussailles. Elle crie : *Qui vive !* mais c'est le grognement d'un porc qui lui répond. Le bon Russe s'ingénie à savoir d'où peut venir cet animal à la chair appétissante : « Ah ! se dit-il, il a échappé à l'ennemi, et il vient se rendre à nos estomacs affamés. Il ne faut pas que les officiers s'en doutent, autrement ils nous enlèveraient le morceau » Le rusé Moscovite se met donc à imiter le grognement de porc afin d'attirer celui qu'il a entendu; l'animal s'approche en effet, et le Russe jette son fusil pour le saisir, mais le prétendu quadrupède s'élance, comme une panthère, d'un bond sur la vedette, la terrasse et la bâillonne. En même temps, un petit coup de sifflet fait apparaître cinq zouaves qui emportent le malheureux Russe. Le quadrupède était un zouave qui avait endossé la peau de l'animal, dont il savait parfaitement imiter les allures.

Je vois qu'on dit dans les journaux beaucoup de bien du climat de la Crimée, et si on se bornait à consulter le thermomètre, on aurait raison, car il ne gèle que très peu. Aujourd'hui, nous n'avons qu'un degré au-dessous de zéro, et c'est une journée froide. Il neige, et la neige ne tient pas sur la terre. Cependant, quand on considère la boue dans laquelle nous nous trouvons, on comprend que la Crimée n'est pas encore la terre promise. Beaucoup de nos hommes ont des engelures aux pieds. C'est même là, avec la diarrhée, l'affection qui met le plus d'hommes hors de service. Mais l'état sanitaire général est satisfaisant.

« Nous perdons le général Bourbaki, qui est parti pour la France par le dernier courrier. Il avait une vieille blessure qui s'est rouverte, et les médecins ont déclaré que, s'il restait encore un mois sous la tente, il faudrait lui couper la jambe. Il est donc parti. C'est une perte pour l'armée.

Nous avons eu, du 18 au 21, trois jours passables, et les pluies ont recommencé. Ce ne serait que moitié mal si nous pouvions nous chauffer et nous sécher. Mais le bois manque; nos hommes emploient huit ou dix heures pour ramasser un petit fagot, dont le plus gros bâton est de l'épaisseur du doigt; c'est tout justement de quoi faire bouillir la marmite.

Et cependant, il y a sous nos pieds une multitude de souches de vignes dont nous n'avons coupé que les sarmens. Mais les piocheurs manquent pour arracher ces racines profondément attachées au sol.

Les vents sont aussi un des fléaux du plateau de Chersonèse. Mais, grâce à Dieu, nous n'avons pas eu de nouvelle édition du fameux ouragan du mois dernier. Vous en avez entendu parler ? Les tentes turques sont seules restées debout. Cette nuit, on a eu de curieux incidens. La grosse caisse du 22e—je parle de l'instrument—la comptabilité de 1er chasseurs à cheval ont passé à l'ennemi.

Les chevaux, effrayés par le déchaînement de l'orage, ont brisé leurs entraves, ont fui sous le vent, et franchissant ravins, camps, tranchées, batteries, ont escaladé l'épaulement du bastion du Mât, dans lequel nous les avons vus disparaître.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

XIVème VOLUME.
CHAPITRE 1er.

La maison de la fée.

On se souvient de la menace faite à la Brocante par Salvator à l'endroit de ce bouge malsain de la rue Triperet où nous avons vu pour la première fois la carnavalesque.

Salvator avait prononcé quelques paroles qui avaient effrayé la Brocante, et celle-ci s'était engagée à quitter au plus vite cette infecte habitation.

Mais si la menace de l'enlèvement de Rose-de-Noël l'avait effrayée, le calcul d'une dépense folle a sa yeux l'avait bien autrement effrayée encore et l'avait empêchée de tenir sa promesse. Puis, il en est des misérables comme des riches : ils quittent difficilement, plus difficilement que les riches peut être, la maison où ils ont vécu, et, peut-être même que, pour s'exécuter, la vieille avare, qui tenait à son affreuse soupente, eût-elle préféré donner l'argent nécessaire à son déménagement et rester dans son bouge.

Mais, au milieu de son doute pour savoir si elle obéirait ou désobéirait à Salvator, la Brocante avait reçu une visite qui avait décidé sa détermination.

Un jour, un beau jeune homme, d'une parfaite élégance, s'était présenté chez elle, au nom de la fée Carita.

Il y avait deux noms qui ouvraient doucement le cœur de cette belle et chétive enfant qu'on appelait Rose-de-Noël. L'un était celui de Mlle de la Mothe-Houdon, l'autre celui de Salvator.

Ce beau jeune homme, qui un jour était apparu sur le seuil de ce pandémonium dont nous avons risqué la description, n'était autre que Pétrus.

Alors, en répétant à la vieille bohémienne, au milieu des aboiemens des chiens et des croassemens de la corneille, à peu près les mêmes paroles que Salvator avait déjà dites, il avait fait comprendre à la Brocante que l'heure était venue de déloger.

Mais ce qui avait surtout déterminé la vieille, c'était la façon dont Pétrus s'y était pris.

—Voilà la clé de votre nouvel appartement, avait-il dit. Vous n'avez qu'à vous présenter rue d'Ulm, No 10, vous entrerez sous une grande porte, vous regarderez à gauche, vous verrez trois marches, vous monterez ces trois marches, vous introduirez cette clé dans la serrure de la porte qui sera devant vous, vous tournerez deux tours, la porte s'ouvrira, et vous serez dans votre appartement.

La Brocante avait, à ces mots, ouvert les yeux et les oreilles.

En effet, si d'un côté elle regrettait par habitude le bouge coutumier, de l'autre, comme elle n'avait pas un sou parisis à dépenser, au lieu de le mettre à la porte elle avait offert un siège au nouveau-venu et menacé les chiens et la corneille en l'honneur de son hôte.

Peut-être malgré la menace de la Brocante les chiens n'en eussent-ils aboyé et la corneille n'en eût-elle croassé que plus fort, mais Rose-de-Noël les avait priés de se taire, et ils obéissaient bien mieux aux prières de Rose-de-Noël qu'aux ordres de la Brocante.

Une fois assis, Petrus avait ajouté:

—Seulement, il faut quitter votre grenier dès demain.

—Oh ! avait dit la Brocante, et le temps de déménager.

—Il ne s'agit pas de déménager, il s'agit de vendre ou de donner tout ce que vous avez ici. Le logement que l'on vous offre par ma voix est meublé à neuf. Quant au loyer, il est payé pour un an. Voici la quittance.

La Brocante ne savait si elle rêvait ou veillait.

Aussi, derrière Petrus, la clef à la main, avait-elle couru de la rue Triperet à la rue d'Ulm.

Tout s'était passé comme l'avait dit Pétrus : au No 10, la Brocante avait trouvé une grande porte, sous la grande porte les trois marches, la clef avait tourné dans la serrure, la porte s'était ouverte, et la vieille Bohémienne avait pénétré dans l'appartement.

Cet appartement était situé au rez-de-chaussée, les fenêtres donnaient sur un jardin de six pieds de long, c'est-à-dire de la grandeur d'une tombe et la personne qui le regardait était triste, de la grandeur d'une caisse d'oranger si la personne qui le regardait était gaie.

Ce rez-de chaussée était composé de quatre pièces et d'une charmante petite chambre à l'entresol.

Relativement au grenier qu'habitait la Brocante, c'était, comme on voit, un palais.

Ces quatre pièces du rez-de-chaussée étaient une antichambre, une petite salle à manger, une chambre à coucher pour la vieille, un cabinet pour Babolin.

Il va sans dire que la chambre de l'entresol était pour Rose-de-Noël.

L'antichambre était tendue du haut en bas, plafond compris, d'un petit coutil blanc et bleu, avec des torsades et des glands de laine rouge, une jardinière en bois rustique placée devant la fenêtre, renfermait quelques fleurs d'hiver. Quatre chaises en cannes en formaient, avec elles, l'ameublement.

De l'antichambre, on passait dans la salle à manger. La salle à manger était peinte en bois de chêne, avec une table de chêne et six chaises de chêne. Les rideaux étaient de mérinos vert, croisant sur des rideaux de mousseline. Aux murailles étaient pendus un coucou pour indiquer l'heure et six gravures villageoises pour récréer les yeux. Un beau poêle chauffait à la fois la salle à manger et l'antichambre.

La chambre d'après était la chambre à coucher de la Brocante. C'était la pièce originale de l'appartement : un véritable musée, un cabinet d'histoire naturelle et surtout d'histoire surnaturelle. Bien que cette chambre eût été meublée à peu de frais, l'ornementation en était d'un goût si sympathique à la Brocante, qu'elle poussa, en la voyant, un cri d'étonnement et de joie.

En effet, aux quatre côtés de la muraille, étaient pendus mille objets insignifiants pour toute autre, mais précieux, mais merveilleux pour elle.

Des cornues en croix, surmontées par un crâne couvert d'un voile noir.

Une jambe décharnée jusqu'au fémur, qui semblait au bout du pied repousser dédaigneusement ce crâne.

Une chauve-souris gigantesque, aux ailes étendues et riant à gorge déployée en voyant un mannequin promener une chimère de faïence.

Un grand crocodile, orné de toutes sortes de figures cabalistiques, pendu au plafond et se balançant dans l'espace en face d'un crocodile à la gueule ouverte, semblait vouloir l'avaler.

Un as de pique gigantesque combattant avec un roi de carreau [illegible].

[illegible]

Une trompette [illegible] semblait attendre que le dernière [illegible] pour sonner d'elle-même le jugement dernier.

Enfin tout un mobilier de sorcellerie, c'est-à-dire la matérialisation du rêve que la Brocante avait fait toute sa vie, le monde d'une chiromancienne réalisé par l'imagination d'un peintre.

Il n'y avait pas jusqu'à la corneille qui avait son clocher dans un coin de la chambre, et les chiens, qui avaient leur niche dans des tonneaux.

Un lit à colonnes torses complétait l'ameublement de la chambre.

Le cabinet de Babolin était une petite pièce tapissée d'un papier gris avec un lit de fer bien blanc, bien propre, bien neuf, deux chaises, une table, une étagère, formant armoire dans la partie inférieure et supportant une quarantaine de volumes dans la partie supérieure.

Quant à la petite pièce de l'entresol, c'est-à-dire quant à la chambre de Rose-de-Noël, c'était un chef-d'œuvre tout simplement, chef d'œuvre de simplicité surtout.

C'était une pièce grande comme une chambre de poupée, toute tendue de perse rose, avec des cordonnets bleu de ciel, rideaux et meubles pareils.

Les porcelaines de la cheminée et de la toilette étaient bleues avec des bouquets semblables à ceux de la perse.

Le tapis était bleu tout uni.

Le seul tableau de cette chambre était un grand médaillon doré renfermant un pastel.

Ce pastel était le portrait de la fée Carita, ressemblante à faire pousser un cri de surprise à ceux qui la connaissaient.

La fée revêtait son costume de fée pour, aller aux soirées du ciel.

En sortant de la chambre fantastique de la Brocante et en entrant dans cette petite chambre, on était émerveillé et réjoui comme lorsqu'on revoit le soleil en sortant des catacombes.

La Brocante revint comme elle était allée, c'est-à-dire tout courant. Elle annonça la bonne nouvelle à Rose-de-Noël et à Babolin, et il fut décidé que ce ne serait pas le lendemain, mais le jour même que l'on irait habiter *la maison de la fée*.

Ce fut ainsi que l'on appela le nouvel appartement.

On prit un fiacre dans lequel on mit les objets dont on tenait à ne pas se séparer. Rose-de-Noël voulait emporter toute sa petite soupente, quoique pût lui dire la Brocante de l'élégance de son nouveau domicile. Elle prit tout ce qu'elle pouvait prendre, et l'on partit.

On comprend l'ébahissement de Babolin et de Rose-de-Noël. Mais la joie de cette dernière fut près d'aller jusqu'à la folie quand elle vit, dans une armoire que la Brocante n'avait pas aperçue, attendu qu'elle était prise dans la muraille, toutes sortes d'écharpes grecques et arabes, toutes sortes de résilles et de ceintures espagnoles, toutes sortes de colliers et d'épingles à cheveux.

C'était pour Rose-de-Noël, avec ses instincts pittoresques, le trésor des trésors, une véritable cachette des *Mille et une Nuits*.

Et ce tapis, ce tapis si doux et si velouté, où elle pourrait tout à son aise marcher avec ses jolis pieds nus.

On s'installa dans l'appartement dès le même jour, et, nul, pas même la Brocante, ne regretta le taudis de la rue Triperet.

Le lendemain, ce fut la visite de Pétrus.

Il venait voir comment se trouvaient les nouveaux emménagés.

Tout le monde était dans la jubilation, y compris les chiens dans leurs niches et la corneille sur son clocher.

Cependant on n'était pas sans inquiétude sur ce que demanderait Pétrus en échange de tout ce bien-être donné au nom de la fée Carita.

Car enfin il était probable que Pétrus demanderait quelque chose.

Petrus demanda purement et simplement que Rose-de-Noël vint poser dans son atelier soit avec la Brocante, soit avec Babolin, soit même avec tous deux.

Rose-de-Noël, sans trop savoir ce qu'on lui demandait, accepta de premier bond.

La Brocante demanda jusqu'au lendemain pour prendre conseil de quelqu'un sur ce qu'elle devait faire.

Pétrus lui laissa toute liberté.

Ce quelqu'un qu'elle désirait consulter c'était Salvator.

Aussi, derrière Pétrus, Babolin se mettait-il en course pour relancer Salvator dans la rue aux Fers, et le prier, quand il aurait un instant, de venir voir *la maison de la fée* !

(*A continuer.*)

Marié, jeudi le 1er du courant, par le Rev. abbé Maechaut, CHAS. A. FASSY à Mlle OLIVIA MARTAINVILLE, tous deux de cette ville.

Décédée hier à cinq heures P. M. Mme Vve MOMO, à l'âge de soixante dix-huit ans. Ses amis ainsi que ceux des familles de Fériet et Culbertson sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de son gendre G. de Fériet, encoignure Louisa et Craps.

ATTENTION.

Un beau morceau de terre, situé au-dessous du fort Jackson, faisant face au fleuve, sera vendu à l'encan aujourd'hui, pour le compte de la succession du capitaine Smith, du département des ingénieurs des Etats Unis. Voir les annonces de Beard & Mey. Les mêmes encanteurs vendront immédiatement après, 25 esclaves de choix, la plupart bons domestiques. Les conditions sont libérales. On peut se procurer, au bureau des encanteurs, des catalogues dans lesquels ces esclaves sont décrits.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

3 février—Portion de terre de choix, dans la paroisse Plaquemines, dans la succession de Henry Lyon Smith

Nègres de choix, briquetiers, plâtriers et autres.

10 février—Maison et terrain rue Clio, de la succession James Smith.—Terres dans la paroisse de Landry, de la succession Abbott—Grocery encoignure Palmyre et Ronna, 3e district, de la succession Daniel Toohey.

Propriété améliorée, de valeur, à la Passe Christian—Six bons de la ville de $1000 chacun.

17 fév—Terrains de valeur, rue Apollo, succession W C Micou.

20 fév—Nègre d'entrepot, succession McKeever.

24 fév—Propriétés en Magasins, de valeur, 1er district, rues St Charles, Carondelet et Gravier, de la succession J J Robson—De belles Terres se bayou Lafourche, succession Urs Lacolé—Belle résidence rue du Canal, succession W C Micou.

3 mars—Une famille d'esclaves, de la succession Thos B. Beall.

Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

On demande immédiatement chez le Professeur BRETTE, 13, rue St Charles, plusieurs demoiselles françaises ou créoles, dont la tâche sera simplement d'entretenir pendant 2 ou 3 heures par jour une conversation française avec les dames élèves du professeur.

La place est permanente avec bon salaire.

INSTITUT CATHOLIQUE.
DISCOURS EN FRANÇAIS.

Le second discours de la saison sera prononcé à l'Armory Hall dimanche soir, 4 février, par le Rév N J. Perché; le sujet en sera l'Accord de l'Eglise Catholique avec la Liberté.—Prix du billet d'entrée pour un monsieur et une dame, 50 cts.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, le 2 février 1855.

UN dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital actif de la Banque, a été déclaré ce jour et sera payé aux porteurs d'actions au comptant à partir du 16 courant.

EUGENE ROUSSEAU, Caissier

3fév—au15f

50 paniers bouteilles et demi bouteilles Champagne de la marque de l'Ancre, en débarquement du navire Judith, venu du Havre et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue de la Vieille Levée

3fev—10f

VIN DE CHAMPAGNE—15 caisses Cabinet champagne,
45 paniers champagne Ruinart, quarts,
30 do do do pints.
36 do do Anges Bleus, quarts,
75 do do Cramant, do
25 do do do pints.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis
3 fév

VIN ROUGE—25 barriques vin rouge B Redon. 185 caisses quarts Latour, Larose & Beycheville, 50 caisses pints do do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis
3 fév

SARDINES à l'huile—125 caisses sardines à l'huile Nantes et la Rochelle, en demi et quarts de boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co 17 et 19 rue St Louis
3 fev

VERMOUTH—30 caisses Vermouth supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co 17 et 19, St Louis
3 fev

VIN ROUGE EN CAISSES—800 caisses vin rouge St Julien, 12 bouteilles ayant droit au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 17 & 19 rue St Louis
3 fév

REÇU par le navire Judith, du Havre :
400 bouteilles sirop de digitale de Labélonye;
500 boites dragées de lactate de fer (Gélis & Conté);
500 boites pastilles do do do
500 flacons sirop de Flon;
350 do huile de foie de morue de Hogg & Co;
500 boites capsules do de
1000 flacons teinture d'Arnica de Weber;
300 do créosote chloroformée;
300 bouteilles anti glaireux (Dupont);
100 do liqueur désinfectante;
1000 flacons injection Brou;
500 do pilules de Vallet;
500 do de proto-iodure de fer et de quinine;
300 do sirop iodo-tonique (Guillermont).
300 bouteilles sirop de protoxide de fer (Dusourd);
1000 boites pilules stomachiques de Colbert;
500 flacons capsules de Raquin;
50 douzaines bandages herniaires;
25 kilos cantharides graduées;
10 do seigle ergoté;
50 do bicarbonate de soude;
300 do huile d'amandes douces;
500 litres eau de laurier cerise, &c. &c.
A vendre chez EDOUARD GUILLOT, 148, rue Royale, entre Toulouse et St Louis.
Remise très forte aux pharmaciens. 3fv

$10 de Récompense.

PARTIE de chez le soussigné, dimanche 28 janvier, la négresse MARIA, taille moyenne, grosses lèvres, marchant les pieds en dedans, pas de marques sur la figure, parlant le français et l'anglais. Maria est partie avec son enfant, petite fille de huit ans. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera cette négresse dans une des prisons de la ville ou la ramènera à BAPTISTE DUZER, Rue Plaisance, à deux îlots du dépôt des omnibus, à Lafayette.
31v—2f

VIN DE MALAGA—100 demi pipes en Douane et à vendre par E J HART & Co, 77 & 79, rue Tchoupitoulas
2fv

AVIS.

QUELQUES personnes malveillantes ayant profité de mon absence de la ville pour faire circuler le bruit que j'avais entièrement cessé les affaires et que je ne devais plus revenir, je profite de cette occasion pour informer mes amis et le public en général, que ces bruits sont faux et que je serai toujours le même genre d'affaires; et que j'ai toujours en magasin des billards neufs et d'occasion, et tout ce qui concerne les articles de billards etc., choisis par moi dans les meilleures fabriques de France et des Etats-Unis. Le tout à des prix très modérés. A. RICHARD.
30jan—8 rue Conti 46, Nouvelle-Orléans.

FREDERIC THOMAS,
Encanteur & Commissionnaire,

No 100, Passage de la Bourse,

OFFRE ses services à ses amis et au public pour les ventes de toutes sortes, telles que propriétés foncières, [illegible] marchandises sèches, &c. &c.

Toutes les affaires qui lui seront confiées seront remplies avec exactitude et promptitude. 30jan—6m

A VIS—[illegible] en 27 juillet 1854, à 6 et 12 mois. [illegible] HENRY T. [illegible]

PACANES DU TEXAS—[illegible] à vendre par HALL, RODD & PUTNAM, No 4 Front Levee

CHAMPAGNE de la Vve Clicquot Ponsardin [illegible] DE KRUTTER & Co.

Cuisinière et Blanchisseuse.

ON OFFRE à vendre à l'amiable une excellente CUISINIERE et bonne BLANCHISSEUSE, ainsi que son enfant, jeune négrillon de quatre ans.—S'adresser au No 55, rue Conti. 31jv

Société.

LES soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires de groceries et de commission, sous la raison commerciale de "Blanchin & Chaudet", par acte passé par-devant Abel Dreyfous, notaire public.

Nlle Orléans, 26 janvier 1855.

C. BLANCHIN,
L. CHAUDET,
No 60, Vieille Levée
2 fév—6

VERNIS—au tampon, au damar, au japon, pour fournitures, à vendre par A. SCHWAB, pharm. 40 rue Condé.
2 fév

GOMME LACQUE BLANCHE—à vendre par A. SCHWAB, pharm. 40 rue Condé
2 fév

CUIVRE—Un lot de vieux cuivre, en magasin et à vendre par J M CABALLERO & Co, No 36, Vieille-Levée, Entre Bienville et Douane.
2fv

ATTENDU par le navire Columbia de Marseille, à vendre par les soussignés :
300 caisses salaisons assorties, capres; olives; cornichons; &c; olives farcies et anchois à l'huile; 200 caisses Vermouth L. Noilly fils; 200 caisses eau de Castille; 100 caisses vin muscat; 50 caisses eau de fleurs d'oranger.
LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10 rue Jefferson.
2fév

ATTENDU par le navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—55 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do fruits à l'eau de vie, 20 do et 10 demi do fruits au jus, 30 quarts eau de vie de Cognac, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, Rue Jefferson, Nos 9 et 10
2fév

ATTENDU par le navire Amerika, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—40 caisses sardines à l'huile, 40 barriques vin rouge bon ordinaire, 100 caisses vin rouge do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, rue Jefferson No 9 et 10
2fév

ATTENDU par le navire Rose Standisch, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—20 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 demi do do do, 200 caisses vin blanc do, 30 do do rouge, 55 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do fruits à l'eau de vie, 20 do au jus, 6 caisses champignons, 10 do petits pois, 1 do cèpes à l'huile, 12 do fraises au jus.
LANATA, GANDOLFO & Co, rue Jefferson No 9 et 10
2fév

ATTENDU par le navire Wurtemberg, du Havre, et à vendre par les soussignés—3 tonneaux fromage de Gruyère, 50 caisses fromage tête de Maure; 150 dame-jeannes de 5 galons. 500 do 3 do, 500 do 2 do, 500 do 1 do, 6 barils absinthe suisse E. Pernod, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, rue Toulouse Nos 9 et 10
2fév

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE l'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

24 leçons pour $10.

Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves.
ALEX. NELSON, Professeur, rue St-Charles No 8
31 jan—3m

UNE femme jeune et robuste désire trouver une place de nourrice. S'adresser rue du Quartier, No 30½, entre Royale et Condé.

Références :
Drs. C. DELERY, Drs. H. RANCÉ,
J. BRUGNOT, C. FAGET.
31 jan—5f

Les meilleures chaudières à sucre du Tennessee.
"Old Stocker Iron Works"

LE soussigné, seul agent de cette célèbre manufacture, annonce à ses amis et au public en général, qu'en conséquence de la baisse considérable qui vient d'avoir lieu dans la main d'œuvre ainsi que dans le fer, les prix des chaudières à sucre, grilles et gueulles de fourneau, seront, à partir de ce jour, comme suit :
24 à 30 pouces à 75 cts
34 à 40 " à $1;
54 à 66 " à 1 25;
72 à 84 " à 1 50
Grilles 4 cts la livre; gueulles de fourneau $25 et $30, selon les dimensions; et que les propriétaires ont pris les mesures nécessaires pour avoir toujours sur place un très grand assortiment, afin d'éviter à l'avenir tout délai dans l'exécution des ordres.
E. F. LA VILLEBEUVRE, seul agent, 66, rue St-Charles, au 1er
19janv—

HENSLER & Co.—Exprès de la ville pour le bagage—A l'instar de N. YORK
Bureau No 11, Exchange Place, entre Douane et Canal.
Aux négociants, Voyageurs et Planteurs.

LE public ayant éprouvé le besoin d'un moyen sûr de transport pour les articles légers et de valeur, le soussigné ont établi une agence à cet effet. Ils livreront immédiatement les marchandises, les paquets et le bagage qui leur seront confiés.

Ce moyen économique a été adopté dans toutes les villes des Etats-Unis et a parfaitement réussi. Les négocians qui le comprendront seront surpris de l'économie de cette méthode. [illegible]

Le principal avantage est que non seulement nous sommes responsables de tout ce qui nous est confié, mais que ce que nous promettons est promptement exécuté. [illegible]

On remplira immédiatement les ordres laissés au bureau pour les négocians qui désirent expédier des marchandises au-dessus du port. [illegible]

Tarif de l'Exprès de la ville, de Hensler & Co. d'après le tarif de la ville
PREMIER DISTRICT—Canal, Champs Félicité, Fleuve, &c., un colis, une caisse ou paquet—prix du transport dans le 1er District ou au 2e District
Do do trois pieds, 15 cts
Do do quatre pieds, 25 cts
Chargement complet : 25 pour cent, d'après le tarif de la ville.
DEUXIÈME DISTRICT—Canal, Esplanade, Fleuve et Claiborne, un colis, &c., 15 cts
Do do trois pieds, 15 cts
Do do quatre pieds, 25 cts
Chargement complet : 25 pour cent, d'après le tarif de la ville.
TROISIÈME DISTRICT—Esplanade, Louisa, Fleuve et rue des Bons-Enfans, un colis, &c., 25 cts
Do do trois pieds, 35 cts
Do do quatre pieds, 45 cts
Chargement complet : 25 pour cent, d'après le tarif de la ville.
QUATRIÈME DISTRICT—Champs Félicité, Louisiana Avenue, Fleuve et St-Patrick, 25 cts
Do do trois pieds, 35 cts
Do do quatre pieds, 45 cts
Chargement complet : 25 pour cent, d'après le tarif de la ville.
Toutes les marchandises livrées seront selon le tarif du District où elles sont livrées.
11déc—3m

Encoignure Magazine et Commune.
LES soussignés ont maintenant en mains et continuent à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et étrangères, comprenant des articles convenables pour la ville et la campagne. Le tout sera vendu à des conditions avantageuses.
Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants :
COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises.
COTON de Lowell 3/4, 7/8, 4/4.
COTON blanc et de couleur 3/4, 7/8, 4/4.
LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques.
FLANELLES blanches, bleues, jaunes, rouges et vertes;
COTONNADE et DENIMS épaisses et légères pour habillements;
MOUCHOIRS MADRAS et imitations ouvrages;
SATINETS bleus, noirs et mêlés;
CALICOS, guingham, orlécns et tartans;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et brillantes;
BAS, chemises et pantalons; caleçons et gilets en flanelle;
BAS, pour hommes, en grande variété;
MOUSSELINES SUISSES, à six, blanches, en brodées;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc.;
PARAPLUIES en soie et coton.
NORTH BROTHERS & Co
18déc

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE.—Sazerac des années 1755, 1798, 1812 et 1802; Godard de 1828; Otard, Dupuy et autres marchandises de différents prix et qualités.

Vins—Madère Old réserve, Pathe pâle, South Side et Indes Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Nevez, vieux Porto Vin du Rhin, dito mousseux, Crème de Bouzi, Fleur de Sillery, Heidsick et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.

Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Roanoke et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Berlin et Gouley, 200 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, en un mot tout ce qui concerne ce genre d'affaires. Toutes ces marchandises sont offertes à des conditions les plus libérales pour du comptant ou en papier sur la ville.

200 pipes de Porter et Ale, en bouteilles et demi bouteilles. SEWELL T. TAYLOR, 15, rue Royale.
déc

Importation directe de Paris
VICTOR,
RUE ST CHARLES, No 14.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, son assortiment de marchandises d'hiver, consistant en :

Chemises toile, coton devants toile et coton, des cols les plus nouveaux et à tous les prix.
Cravattes, cols cravattes et cols, mouchoirs.
Gants de Jouvin.
Gilets de dessous, flanelle et coton.
Caleçons toile, flanelle, coton et flanelle de coton.
Chaussettes soie, fil d'Ecosse, coton, mérinos, blanches et fantaisie.
Parapluies soie.
Cannes armées et non armées.
Quelques petites voitures d'enfants.
Une grande variété d'articles de fantaisie, tels que : Porte-Monnaie, Bourses, Bracelets, Eventails.
Nécessaires pour dames et messieurs, Peignes écaille et buffle.
Brosses en tout genre.
Grand assortiment de parfumeries des meilleures maisons de Paris.
Toujours en magasin, un assortiment de fournitures pour coiffeurs.
Son Salon de Coiffure est desservi par des ouvriers qui se distinguent par leur amabilité et leur complaisance aux personnes qui veulent les honorer de leur confiance. 30déc

HENRY VALETON, No 90 rue St-Louis,
Offre à vendre les articles suivants nouvellement reçus :

Vins.

Un assortiment complet de vins fins en caisses et en barriques : 1er grand vin Haut Brion de Larrieu, Château Léoville, Château Margaux, St-Julien Médoc, Haut Sauternes, Chablis, Chambertin, Beaune, vin de champagne des meilleures marques, vin du Rhin mousseux, vieux Madère, Porto, Sherry, Malaga, Tokay, &c. &c.

Eaux de vie et spiritueux.

Vieille eau de vie de Cognac 1795 très supérieure, véritable Cognac 1815, 1820 et 1840, eaux de vie de La Rochelle vieux rhum de la Jamaïque extra, genièvre de Schiedam, whiskey d'Ecosse, whiskey Bourbon et Monongahela, très vieille absinthe suisse, kirsch de la forêt noire, Arrack punch, eau de vie de pêches, &c.

Liqueurs.

Liqueurs assorties supérieures de Bordeaux, curaçao de Hollande, marasquin de Zara, crème de thé, guignolet d'Angers, anisette de Bordeaux, eau de vie de Dantzick, liqueurs de Paris en flacons de porcelaine, eau verte de Marseille et vermouth de Noilly, &c.

Conserves.

Sardines à l'huile, petits pois, champignons, cèpes, pâtés truffés, truffes du Périgord, homards, saumon, thon mariné, fraises au jus, fruits au jus assortis de Nantes et Bordeaux, confitures de fruits, gelées de framboises et de groseilles, anchois, câpres, pickles de Londres, cerises et fruits à l'eau de Bordeaux, &c.

Divers.

Raisins secs de Malaga en boites de toutes dimensions, olives de Malaga, saucissons de Marseille, olives capres, cornichons, fromage de Hollande, Gruyère, Limburg et Parmesan, vermicelle et macaroni, huile d'olive, savons de Marseille, vin de table, bouchons fins, sardines, etc.

L'attention des marchands de la ville et de la campagne, est particulièrement sollicitée pour ces articles qui sont offerts en gros plus bas prix du marché, et à des termes avantageux. 30déc

REÇU et en débarquement des navires Mary Ward et R. B. Sumner : un grand assortiment des célèbres biscuits de Huntley et Palmer, comprenant en partie :
Biscuits Cracknell,
do de voyage,
do américains,
do pilot de capitaines,
do Ginger Wafer,
do Carraway,
do Pic Nic,
do Albert,
do [illegible],
&c. &c.
A vendre par DAVID COWAND & Co. [illegible]

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH DE LONDRES,
CONTRE L'INCENDIE & POUR LA VIE
Capital souscrit et surplus, $8,000,000.

Fonds spécial : $150,000, entre les mains des assureurs de New-York pour couvrir les pertes.

Assureurs à New-York.
John L. Aspinwall, George Curtis, Watts Sherman,
Directeurs à New-York.
Silas K Everett, Wm L King, Geo B Morewood, James Harper, Wm H Macy, Joseph Stewart, Robt Haydock, Benj A Mumford, Benj M Whitlock.
WM. ALLING, agent, No 57 rue St Charles
18 oct—6m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

31 janvier 1855.

UN dividende semi annuel de cinq pour cent sur les profits de cette Banque, sur le capital payé, a été déclaré aujourd'hui et sera payé aux actionnaires à partir du samedi, 10 février prochain.

Par ordre de la Direction.
RICHARD RELF, Caissier
1fév.

Professeur d'Espagnol.

UN professeur d'espagnol parlant également bien le français, désire trouver une place dans un collège ou dans une maison particulière, en ville ou à la campagne. De très bons renseignements seront donnés, s'adresser au bureau de l'*Abeille*.
1fév—6f.

AVIS.

UN ELEVE EN PHARMACIE connaissant bien sa partie, pourrait trouver de suite un emploi permanent à la campagne, en s'adressant à M. Joseph Derbès rue de Chartres, No 72 au premier. Inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations. Une personne parlant français et anglais serait préférée; mais à la rigueur le français seul, serait exigé. 1 fév—3 f

Sauvegarde des banques et des effets de commerce.

DEPUIS le moment où la photographie a été découverte nous avons compris tout le danger que les banques et les effets de commerce allaient courir. Aussi nous sommes-nous mis à la recherche d'un agent préventif contre les contrefaçons photographiques. Aujourd'hui que nous l'avons trouvé nous venons annoncer au public que notre procédé, très simple et peu dispendieux, rend la photographie impuissante sur tout papier préparé d'après notre système. Nous sommes prêts à faire des engagements avec les personnes que cette découverte peut intéresser. X. MAGNY & G. TOLTI, Lithographes, Passage de la Bourse

Exécutent en lithographie toutes sortes d'écritures, plans, circulaires, dessins, &c. 29jan

AVIS—Un professeur français parlant l'anglais, désire trouver, dans un collège ou une famille, une place de professeur de français, d'allemand, de grec et de mathématiques. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 19 jan—

EAU-DE-VIE, WHISKEY &c., &c.
300 barils, whiskey Rose, de S. S. Boyle,
200 do do extra de Oliver,
300 demi do do Rose, de S. S. Boyle,
200 barils, do non rectifié,
50 do eau-de-vie de New-York,
50 do genièvre de New-York,
100 quarts pipes eau-de-vie du pays,
50 octaves do do
40 barils esprits neutres, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas
29jan

CHANDELLES—300 caisses chandelles de l'Etoile, de Weidemer & Co.
200 caisses chandelles de l'Etoile de Proctor & Gamble, 200 demi do do do do
A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas
29jan

DIVERS—1000 barils farine de l'Ohio,
300 caisses savon No 1 de Cincinnati,
250 caisses savon Oleine oxide,
100 barils bœuf première qualité et mess,
50 demi barils bœuf mess, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas
29jan

EN magasin : 500 caisses vin St-Julien Médoc,
200 caisses vin Margaux,
150 caisses vin Léoville et Cantenac,
20 do vin Haut Sauterne,
300 paniers huile Jan et Plagniol,
150 do do do en demi bouteilles,
100 caisses do do,
200 do vermouth I. Noilly fils.
A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
29 janv

ABSINTHE & KIRSCH—30 caisses absinthe Ed. Pernod.
15 caisses kirsch Ed. Pernod, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
29 jan

BOUCHONS—33 ballots de 15 milliers chaque bouchons première.
30 ballots de 15 milliers chaque bouchons réguliers.
A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
29 janv

SARDINES—50 caisses de 100 quarts de boites sardines Gillet.
20 caisses de 100 quarts de boites sardines Gillet,
25 do de 100 demi do do Bigot,
10 do de 200 quarts do do do,
25 do de 48 demi do do Gillet.
A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
29 jan

Drawback ! Drawback !

70 paniers de 24 demi-bouteilles huile Bacigalupi,
230 caisses de 12 bouteilles do do 16 onces,
200 caisses de 12 bouteilles huile Plagniol, 22 do
150 do do de 12 fromages Tête de Maure,
4 do do de 100 demi boites sardines à l'huile,
6 do do de 50 demi do do do
25 do de 100 quarts do do do
20 barriques vin de Bergerac,
200 caisses vin St Julien Médoc,
5 do absinthe suisse E. Pernod,
4 demi pipes genièvre de Hollande,
171 caisses pâtes d'Italie, 24 demi do do
1 caisse 130 douzaines cravates soie d'Italie,
1 do do 29 pièces de velours soie,
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson
29 jan

EN magasin et à vendre par le soussigné :
50 barriques vin rouge,—60 barils vin blanc,—250 caisses vin rouge,—300 paniers champagne,—200 caisses olives et capres,—150 caisses fruits au jus,—50 caisses prunes sèches en jarres,—100 do do en caisses,—100 do do à l'eau de vie,—50 caisses fromages Tête de Maure,—4 barils fromage de Rome,—10 caisses sirop de Sardaigne,—5 barils fromage de Parmesan,—10 caisses saucissons de Bologne,—100 caisses savon Français,—25 caisses huile d'olive,—75 do do en demi boites,—50 do do en quarts de boites. JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse
29 jan

EN magasin et à vendre par le soussigné :
600 caisses macaroni,—600 caisses vermicelli,—300 caisses pâtes assorties.
JOSEPH LANATA, 11, rue Jefferson et 12 rue Toulouse
29 janv

EN magasin et à vendre par le soussigné :
500 paniers huile,—300 do do demi bouteilles.
JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12 Toulouse
29 janv

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c.
USTENSILES DE MENAGE,
No 22—C. CARRERE—No 22,
Encoignure Condé et Madison.
(LIVRAISON A DOMICILE.)

Services de dîner porcelaine blanche
do do do do opaque.
Services à thé et café.
Vaisselle en cristal et verre taillé.
Verrerie taillée.
Coutellerie anglaise.
Couverts, argenterie plaqué,
Lampes solaires,—Chandeliers.
Articles en étain,—Batterie de cuisine;
Gaz liquide,—Camphine.
Huile de graisse,—Mèches à Lampes
28nov

$75 de récompense.

PARTI marron il y a environ deux ans, le nègre ISAAC, âgé de quarante à quarante-cinq ans. Il est d'une taille moyenne, pèse environ 150 livres, a, sur le poignet droit ou gauche, une cicatrice qu'il lui reste d'une blessure reçue. Il y a un an il était à [illegible] lorsqu'on apprend qu'on l'a vu rôdant en ville et qu'un Espagnol s'est engagé à l'arrêter moyennant $50. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera au soussigné ou le logera à la geôle de la ville. Il a sur le [illegible], No 136, rue de la Commune, où la somme promise sera payée.
30 v—6fen12 S. MONCRIEF.

CHARBON DE CANNEL ANGLAIS.

Reçu par le navire Shamrock, cent tonnes de bon charbon Cannel Anglais; à vendre à une piastre et demie baril, ou en lot à la volonté des acheteurs et exempt de charrois, par MORTIMER, TURNER & Co, No 77, rue Gravier.
27janv—6

Charbon Cannel d'Angleterre et d'Ecosse.
Réduction de prix !

DESIRANT réduire notre fort stock de charbon étranger, nous vendrons, à partir d'aujourd'hui, cinq mille barils de charbon Cannel d'Angleterre et d'Ecosse, de première qualité, à une piastre vingt-cinq cents le baril. SPENCER FIELD & Co, coin Camp et Place Lafayette
27 jan—6

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables.
250 barils brandy du pays
115 do genièvre do,
100 do rhum do.
Les marchandises ci-dessus dont les marques ne sont pas contrefaites, sont toujours garanties.
MAILLOT & SON, Successeurs de WEHNER & MAILLOT, 134, rue des Magasins
2 nov

ESCOMPTE—Toute billets de la loterie de la Havane qui auront gagné une prime, seront escomptés à un taux raisonnable par D BORNIO Jr. 34, rue Gravier
6jan

LE soussigné achète des mandats de terre.
GEO. GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune
7déc

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE.
Rue du Cirque No 93.
Entre les rues Perdido et Poydras

L'Hôpital de la rue du Cirque est maintenant sous la direction des

DOCTEURS : A. Mercier, rue du Canal No 159
Stanford Chaillé à l'Hôpital.

L'établissement a été complètement réorganisé et est prêt pour recevoir les malades. Les dispositions et le service intérieur ne laissent absolument rien à désirer et les malades recevront tous les soins nécessaires. Un dépôt pour dix jours de traitement sera exigé sur admission.

Honoraires :

Y compris soins, prescriptions, &c., et les chambres pour les malades des deux sexes et de toutes les classes [illegible] par jour
Salles pour les [illegible] par jour
Les opérations chirurgicales en sus.
Les [illegible] de 11 heures du matin, à 3 heures de l'après midi.
Le Dr. Mercier peut être consulté à l'Hôpital de midi à 2 heures, excepté les dimanches.
Les ordonnances des médecins seront préparées avec soin à la pharmacie attachée à l'Hôpital.

EN DEBARQUEMENT du navire Denmark venant de Bordeaux,
40 quarts pipes eau-de-vie, Edmond Paulis, pâle,
10 do do do vieille, à vendre par X. LAMBERT, Rue des Magasins No 62
5janv

METAL DE LA SILLERIE.

CET article que l'on a tant admiré et qui s'est si bien vendu l'année dernière, est maintenant à vendre au No 7, rue du Camp, où les anciens clients et les nouveaux sont invités à venir acheter. Il n'y a pas d'article à la Nouvelle-Orléans, dont les acheteurs aient été aussi satisfaits. Pourquoi dépenser de si fortes sommes, tandis que l'intérêt de votre argent suffit à acheter des services de table qui ne sont ni moins durables ni moins brillants et coûtent dix fois moins. Il recommandera aujourd'hui presque tous les articles de table, qui sont admirés et que leur beauté et leur utilité permettent d'offrir comme cadeaux de nouvel an. EDSON HART, No 7, rue du Camp
25 déc—1an.

Soutiens en acier, du Dr. John B. Dare, pour les épaules et abdomen.

CES instruments, inventés par le Dr. Dare, de la Virginie, valent mieux que tous les autres pour soutenir le dos, élargir l'estomac et rendre le corps droit, chose si essentielle à la santé, la vigueur et la bonne mine. La facilité avec laquelle on les porte, leur grande élasticité qui ne cède jamais au besoin, s'adaptant à tous les mouvements du corps sans les gêner, les feront rechercher.

Ayant examiné les instruments dont il est question plus haut, je certifie qu'ils semblent, sous tous les rapports, devoir atteindre le but que se propose l'inventeur.

Nouvelle-Orléans, 14 février 1854.

WARREN STONE, M. D.

A vendre par EDSON HART, No 7, rue du Camp.
25 déc—1an 3 p s, v. et camp

LE soussigné désire acheter des actions de la Banque des Citoyens. GEO. GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune
9jan

AUX CITOYENS DE LA NLLE-ORLEANS.

LE docteur le plus célèbre est arrivé à la Nlle-Orléans et opère journellement des cures merveilleuses.

Le Dr SHERIDAN, de l'hôpital de Mme Stephen, dans la ville de Dublin, rend tous les jours LA VUE AUX AVEUGLES ET L'OUIE AUX SOURDS. Il guérit les cancers sans l'aide des instruments et fait disparaître les hémorrhoïdes immédiatement. Les personnes qui sont sujettes aux *crises* devraient s'adresser au Docteur, qui guérit également les *douleurs rhumatismales* sur le champ. Il fait pousser une *belle chevelure* sur les têtes chauves. Le Dr Sheridan les guérit, en vingt ou vingt cinq jours, les *affections pulmonaires* alors même qu'elles ont atteint leur dernière période. Les *maladies secrètes* sont guéries à la première visite, sans perte de temps pour le malade.

Le Docteur permet au public de le voir rendant la vue aux aveugles. Son diplôme est suspendu dans son cabinet.

Son cabinet est au No 32, Cercle Tivoli, à l'encoignure Promenade Triton. On peut le consulter de 8 heures du matin à 6 heures du soir.
26jan—3m

VENTE AU PRIX COUTANT.
GRANDS SACRIFICES—PAS DE HUMBUG.

A. FEYTEL, 29 rue Chartres.
Venez voir les bijoux et jugez du prix.

L'ASSORTIMENT le mieux choisi et le plus varié de montres françaises et anglaises importées.
BIJOUX FINS, DIAMANTS,
CHATELAINES, CHAINES DE MONTRES,
PENDULES DE CHEMINEES, BRACELETS,
Argenterie et argenterie plaquée, &c. &c.

Le soussigné voulant réduire son magnifique assortiment de bijoux, offre, POUR DU COMPTANT, de grands avantages aux acheteurs. No 29, rue de Chartres. JOSEPH FEYTEL.
26 jan

Orfèvrerie Alfenide.

SI la vogue qui, dès l'abord, s'est attachée à cette invention, va croissant, c'est que l'ALFENIDE est bien la plus belle et la meilleure imitation de l'argent qu'on ait découverte.

Prix :

Cuillers et fourchettes de table	$12	la douzaine
do de de dessert	10	do
do à café	7	do
do à potage	6	la pièce.
do à ragoût	4	do
do de Sar-Rosine	10	la douzaine
Pinces à sucre	3	la pièce
Hors-d'œuvres	9	les 4 pièces
Couteaux de table	18	la douzaine
do de dessert	15	do

A. PAYA & Cie, rue de Chartres, 56
24 jan

AVIS IMPORTANT AUX SOURDS !

LE docteur JAMES F. SMITH, principal des Institutions de Cincinnati (Ohio) et de Buffalo (N. Y.) pour les sourds, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans et peut être consulté à son cabinet, No 72, hôtel St Charles, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Il guérit pour toujours et sans souffrance, la surdité, les étourdissements et ce qui coule de l'oreille. Ses études approfondies dans cette branche, l'ont mis à même d'inventer un traitement auquel cèdent les plus opiniâtres, lorsqu'on suit fidèlement ses ordonnances. 22 janv—1m

AVIS.

LE soussigné s'étant retiré, le 10 novembre dernier de la maison Dessinville & Co. n'est nullement responsable des dettes contractées par la dite maison. J. P. Dessinville en ayant assumé la responsabilité.

Je saisis cette occasion d'informer mes nombreux amis et pratiques que je suis maintenant au magasin de sources de D. P. Scanlan & Co. No 12 rue de Chartres. HENRY MAUREL.
24jan—15

Marchandises Nouvelles.
Nouveaux Salons d'Etalage.
Soirées riches, Broderies de Paris et Marchandises de Fantaisie.

D. P. SCANLAN & Co., Nos 12 et 14, rue de Chartres, ont l'honneur de faire part aux dames que, par les derniers arrivages du Havre ils ont fait de grandes accessions à leur assortiment, ce qui les met à même de pouvoir offrir avec confiance à leur clientèle le meilleur choix qui puisse se trouver en cette ville, en fait de Dentelles, Valenciennes véritables, riches parures de Dentelles Honiton, Guipure et de Malte; de mousseline brodée, soieries riches pour robes; modes de Paris, manteaux et mantilles; robes de mousseline, soie, tulle et crêpe pour soirées; ombrelles; corsets; rubans; éventails, barèges, châles de crêpe de Chine, jaconats et organdis nouveaux; ainsi qu'un assortiment complet de toutes sortes de Dentelles, Broderies et marchandises de fantaisie.

D. P. Scanlan & Co prient particulièrement les dames voulant faire des achats de venir examiner leur assortiment avant de s'adresser ailleurs, attendu qu'ils marchandent à des prix très réduits. 13jan—1 m

CHANGE—Change sur Bordeaux payable à Paris.
A vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée
29jan

EN débarquement du navire Judith, venant du Havre,
2 caisses truffes, marque Appert,
50 caisses vin de Bourgogne,
250 paniers champagne,
10 caisses de Gruyère,
4 caisses champignons en 1/2 boites.
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 9, rue des Gravier.
29janv

ED. FROIDEVAUX,
49, rue de Chartres, au 1er.

PAR le Judith—250 doz. GANTS Jouvin & Co. Rubans fantaisie, Fleurs, Blondes, &c. 23j—6f

M. BOLMAIN,
Horticulteur français,
Rue du Camp, 93.

A l'honneur de prévenir Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver en cette ville avec une belle collection de plantes, de fleurs en tout genre; ainsi que toutes espèces de rosiers, des plus beaux, toutes sortes d'arbres à fruits, vignes et autres; bulbe et graines de fleurs. Le magasin est rue du Camp, No 93.
25 jan—1m

NOIR d'ivoire—50 barils, à vendre par D C LOWBER, 17, rue Poydras
20janv—6

EDUCATION LITTERAIRE et MUSICALE
94, rue St Pierre,
Entre Bourbon et Royale.

MADAME NAY informe les familles de la Nouvelle-Orléans, qu'elle se chargera de quelques leçons soit en donnant des leçons chez elle. Elle se propose de réunir les diverses branches d'une bonne éducation littéraire et musicale [illegible] enfin dans la préparation au piano. [illegible] Mme NAY accepte des élèves dans le cours des langues. [illegible]
12déc—3m

GANTS. GANTS. GANTS.
A 50 cents la paire.

600 douzaines GANTS façon Jouvin, blanc, paille et de toutes couleurs en vente chez LION & PINSARD, 66 et 78 rue Royale, encoignure Bienville
19 jan—20

Fabrique de l'Eglise St-Louis.
Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné au public que le nouveau Cimetière St. Louis, établi par les marguilliers de la susdite Fabrique, et situé rue de l'Esplanade, près du Bayou St. Jean, dans le Troisième District, est ouvert pour l'inhumation des corps, à dater de ce jour.

Nlle Orléans, 16 janvier 1855.
ANT DUBUC, Secrétaire
17janv—15f

Avis.

LE certificat No 1151, pour dix actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 janvier 1835, au nom de W. R. Bowman, a été perdu ou égaré et un avis est fait application à la banque pour un nouveau certificat. W W MATTHEWS, No 61, rue du Camp
1anv 1855—3m

VOORHIES, GRIGGS & Co,
No 15, rue Tchoupitoulas,

ONT en magasin et à vendre :—150 barils et demi barils de bœuf extra pour famille, marque John H Davis;
250 barils huile de graisse de Shillito & Tobin;
330 caisses savon oleine, de Shillito;
1500 do quarts do et tambours de morue et harengs, de la marque Wm Chrchili;
250 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3, de Churchill;
350 colis beurre de A W Brown;
500 caisses fromage Western Reserve;
100 barils sucre en morceaux, de Lovering.
500 caisses chandelles de l'Etoile, de Shillito;
6 boucauts huile de baleine;
75 colis bœuf et langues séchées, de J H Davis.
24 janv—1 m

AVIS.
J. CASBERGUE,
Marchand-Tailleur, No 77 rue St-Charles,

APPELLE l'attention de sa clientelle et du public sur la balance de son assortiment de DRAPS D'HIVER, qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, par le Crescent City.

Ses prix sont modérés.
J. CASBERGUE, 77 St-Charles
9 déc

ARNOUX,
Encoignure Chartres et Ste Anne,
MAISON FONTALBA.

ANNONCE un rabais sur le prix de ses marchandises, sans exception, pour cause de liquidation.

Il ne vendra plus qu'au comptant. 4 janv

6 CAISSES vin chateau Latour 1832, à vendre par A. TAMBOURY & Co, encoignure St-Louis et Royale
3 jan

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
108, Rue de Chartres, 108.

CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 108, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le *Wurtemberg*, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises insurpassables pour leur fraîcheur.

Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires en commune est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques.

Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer : élégance de dessin, richesse des coloris, etc., etc. Il est inutile d'entrer ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints.
9 sep— DELCROIX, 108, Chartres.

SAUCES, cornichons, &c anglais—En débarquement des navires John H. Jarvis et Pyramid, venant de Londres :
100 douz. sauce de Worcester,
50 do sauces assorties,
100 do cornichons anglais,
500 boites en ferblanc, biscuits cracknell;
A vendre par O. VALETON & Co. No 26, rue Tchoupitoulas
1 dec

ALE d'Ecosse—200 pipes ale forte, de Harry, en débarquement du navire Calcutta, venant de Glascow, à vendre par O. VALETON & Co No 26, rue Tchoupitoulas
1 dec

PORTER de Londres—100 pipes Porter de Londres de R Byass, en débarquement du navire Pyramid, à vendre par O VALETON & Co No 26, rue Tchoupitoulas
1 dec

FRUITS au jus—100 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau, 200 caisses fraises de la nouvelle récolte, à vendre par O VALETON & Co No 26, Tchoupitoulas
1 dec

TABAC CUBA—300 balles qualités supérieures, pour capes et tripes, venant directement de St-Yago de Cuba, par le brick Fanny, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, Magasins
29v

CHAMPAGNE de la marque célèbre du Cabinet—Reçu très récemment une petite facture de cet excellent vin, en caisses d'une douzaine de bouteilles chaque, à vendre par [illegible] & LANGSDORFF, 11 et 13, rue St-Louis
26 jan—5 f

WHISKEY DE [illegible]—Magnolia—20 barils en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 27, rue des Magasins

[illegible] BERNARD TURPIN, 27, rue des Magasins

[illegible]

AUTOMNE DE 1854.
P. E. REILLY,
COIN DES RUES ROYALE ET CANAL,
Importateurs et Marchands,

Sont maintenant prêts à exposer leurs marchandises sèches d'automne :

Françaises,
Allemandes,
Suisses,
Anglaises,
Ecossaises,
Irlandaises,
Marchandises de l'Inde,

Comprenant un des plus grands assortiments et des plus variés de la ville :

Soieries,
Robes,
Chales,
Manteaux,
Mantilles,
Rubans,
Bas, etc.,
Broderies,
Dentelles,
Toiles, etc.

Composant un fonds de la plus grande variété.

Les acheteurs payant comptant, ou offrant un crédit acceptable trouveront à leur avantage d'examiner ce stock avant d'acheter ailleurs.
4 dec—3m

COLLEGE ST.-JOSEPH,
A Bardstown, Kentucky.

JE me chargerai des enfans que les parents désirent envoyer à ce collège. Je partirai de la Nouvelle-Orléans pour le Kentucky vers le 6 mars. S'adresser à MM. Brown, Johnston & Co, No 38, rue du Camp. J. F. QUEEN, Agent.
13janv—au6mars

Agence pour la vente des fournaises de Thompson, pour la bagasse.

LES soussignés, agents pour la vente de ces fournaises, sont prêts à faire des marchés.
HALL RODD & PUTNAM, No 4, Front Levee
3janv—

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de James E. North & Co, est dissoute par suite de la mort de James E. North. Les affaires seront réglées conjointement par les soussignés. EMILE MARQUEZE, associé survivant. JAMES J. DAY, exécuteur testamentaire. Nlle Orléans, 1er janvier 1855.
3janv 1m

Le soussigné continuera les affaires de l'ancienne maison James E. North & Co, pour son propre compte, à l'ancien local, No 68, rue du Canal. EMILE MARQUEZE.
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1855.
3janv—1m

Succession de James E. North, décédé
AVIS est par le présent donné aux personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu James E. North, de les présenter au soussigné. JAMES J. DAY, Exécuteur testamentaire
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1855.
3 janv—1m,t/j

VIGNE ET VIN DE SCUPPERNONG.

LE soussigné offre de vendre 1000 vignes de Scuppernong, de un à cinq ans. Il est également établi et reconnu que le Scuppernong est une des vignes les plus précieuses du pays pour le Sud. J'invite le public à lire attentivement les articles publiés à ce sujet dans les volumes 2, 3, 4 et 5 de la Revue de De Bow. Les ordres doivent être laissés à l'Eta blissement, à Carrollton, ou au No 76, rue du Camp, à la Nle-Orléans. A. BRONSEMA
24janv—12t.

$10 DE RECOMPENSE

SERONT données à qui livrera au soussigné, la négresse marronne SYLVANIE, d'environ 45 ans, de chétive apparence, ayant un cautère à la jambe, créole de l'habitation Trouard. Il est à présumer qu'elle est cachée en ville. Vingt piastres seront données pour les preuves et la conviction de quiconque la recèle.
27jan—6t A. BORIN, 48 rue Royales.

A LOUER—Le magasin à quatre étages No 105 et 107 rue Tchoupitoulas, livrable le 1er février. Loyer modéré. S'adresser à E J Hart & Co, rue Tchoupitoulas No 77. 25 janv

DAMEJEANNES—1000 dame-jeannes, 1 gallon,
300 " 3 "
200 " 5 "
En débarquement du navire Judith, venant du Havre, à vendre par J B PREAU & CO, 31—33 rue Gravier
25jv

Bottes, Souliers et Chapeaux.

Le soussigné vient de recevoir de forts approvisionnements de bottes, souliers et chapeaux, comprenant un assortiment général et complet, pour la consommation de la ville et de la campagne. A vendre à bon marché et à des conditions libérales.
J. HOBBS & Co,
8 jan—12 Nos 12 et 14, rue de la Douane

Moulins anglais à sucre.

DEUX MOULINS en fer horizontaux à sucre, avec rouleaux de 30 pouces sur 5½ et roues extra, pour force de chevaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville
15juil

H. MURRAY. A. CHOPARD
DONNELLY, BEZZINA & Co.
Marchands de
PRODUITS DU NORD ET DE L'OUEST
No 68, rue Tchoupitoulas,
(près Poydras) Nlle Orléans.

AUX DAMES.
VINCENT, Confiseur,
Au coin des rues Canal et Carondelet,

AFIN de satisfaire au désir souvent exprimé des dames, servira, à partir du 27 novembre, UNE COLLATION de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. La collation se composera des mets les plus délicats, tels que dindes désossées, daubes froides, dindes sauvages truffées, jambons de Westphalie, Charlottes russes, gelée, &c. &c. Prix, 25 cts.

Il tiendra également dans le courant de la journée, du café, du chocolat, des crèmes à la glace &c.
22 nov—30

Belle Résidence à vendre.

La résidence de M. W. F. Murphy, située au coin des rues Esplanade et Bourbon, est offerte en vente, pour cause de départ. C'est une des maisons les mieux bâties et les mieux finies de la Nouvelle-Orléans. Il y a des installations de gaz, &c. &c.

Les personnes qui désirent examiner la propriété et connaître les conditions, sont priées de s'adresser à ROBERT MURPHY, No 69, Vieille-Levée, encoignure St Louis.
23déc—30

VALLS & SAMBOLA
Importateurs de Cigares et de Produit de la Havane,
No 25, rue Tchoupitoulas,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ,
A la Nlle Orléans.

ON DEMANDE, pour garder un enfant, une domestique allemande, bien recommandée, et parlant un peu le français ou l'anglais. S'adresser, après 4 heures, à l'institution de Mme Bourgeois, rue Bourgogne, entre Douane et Bienville. 5janv

A LIVRER par le barque Stemprevia, de Barcelone, 170 demi pipes vin Catalogne. THOMAS FIRET & Co, 110, rue Vieille Levée.
18jan

GRAINES de blé, seigle, orge, riz, pois de vache de la Caroline, avoine d'Egypte.—Un bon choix expressément pour planter, à vendre par D C LOWBER, 17 Poydras
15jan

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS.

COUTELLERIE ANGLAISE.

RECU directement d'Angleterre, un assortiment de couteaux de table, do à dessert, de à découper,
Aussi—Couverts galvanisés.
Cuillers à soupe et cuillers à thé.
Nous invitons les familles qui ont besoin de ces articles à venir voir notre assortiment, qui sera offert à très BON MARCHE par URIAH A. POLLARD & Co, No 76, rue du Canal, près de Chartres
23déc

VINS ET EAU-DE-VIE—17[illegible] et 30 4 Jean Louis, vieux cognac; 1811
17½ Jean Louis, supérieur, 1795
11½ Buckeye, 1805
34½ A de Mondera, 1840
[illegible] J Laville, 1842
41¼ J J Durand, 1840
24½ pipes genièvre Anchor & Swan;
20 barils vin Malaga doux et sec, supérieur;
169 barriques bon vin ordinaire;
9 do Chateau Larose;
13 do do Beyches;
9 caisses Chateau Lafitte;
11 do do Margaux;
160 do do Leoville, en grandes et demi-bout.;
125 do Haut Talence;
6 do vin blanc Chateau Yquem;
600 paniers Champagne Star; 400 do Crown,
300 do Bouché fils & Drouet,
170 do Sillery, supérieur;
40 caisses prunes en bocaux;
40 do moutarde Louit Frères;
1 do chocolat do
Sous les clés de la douane et ayant droit au drawback
A vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée
17janv

Zinc, Cuivre, Ferblanc,
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, baignoires et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains, lavabos, &c.

Travaux de bâtimens en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation. 1 oct

STURZENEGGER & ETERNOD,
47 rue de Chartres,
entre les rues Bienville et Douane,

OFFRENT en vente 20 balles jaconat,
5 caisses mousseline imprimée,
5 do robes jaconat à volants et à bayadères,
5 do mousseline à volants et à bayadères,
4 do cravattes imprimées sur jaconat.
Prix bon marché—Conditions libérales. 23 jan

NOUS appelons l'attention particulière des acheteurs sur un riche assortiment de barège uni et pour voiles, de imprimé et de plusieurs couleurs, robes barège à volants haute nouveauté—Les prix ont été établis sur la plus basse échelle.
STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres,
23 jan entre les rues Bienville et Douane

A VENDRE par les soussignés aux plus bas prix du marché :
20 caisses coutil écru de fantaisie.
20 do cotonnade française.
15 do guinghams en tous genres.
STURZENEGGER & ETERNOD, 47 rue de Chartres.
23 jan entre les rues Bienville et Douane

LES soussignés offrent en vente à des prix excessivement bas :
3000 douzaines bas et chaussettes, blancs et en couleurs, pour hommes et femmes.
A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres,
23janv Entre Bienville et Douane

MARCHANDISES en douane, pour l'exportation à vendre par les soussignés :
6 caisses coutil,
3 do mousselines imprimées,
4 do robes de mousseline imprimées,
5 do jaconat.
A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres,
23janv Entre Bienville et Douane

MIEL DE CUBA—10 barils miel supérieur de Cuba actuellement en débarquement du goëlette Edwin Dorsey, de la Havane, à vendre par S DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins
26jv

PAPIER—1000 rames en magasin et à vendre par QUINNOUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis
11jan

AVANCES AU COMPTANT.

LES soussignés feront des avances au comptant sur marchandises [illegible] qui leur seront consignées. [illegible]
F. VREDENBURGH & Co., No [illegible] Tchoupitoulas
1 nov—6m

[illegible]

Avis aux contribuables.

TOUTE personne devant des taxes à la ville de Jefferson sont par le présent notifiées que les taxes pour l'année 1855 et années précédentes, sont dues le 1er janvier 1855, et qu'il faut qu'elles soient payées avant ou d'ici au 1er juin 1855. L'office du soussigné se trouve dans la chambre du conseil de ville de Jefferson, encoignure des rues Washington et Levée, où le soussigné sera présent pour recevoir lesdites taxes, de 9 heures A M. à midi, et de 3 à 5 heures P M. Et à l'expiration du délai ci-dessus mentionné, toutes personnes qui n'auront pas payé seront poursuivies d'après la loi.

Ville de Jefferson, ce 10 janvier 1855.
E. R. CHEVALLEY, Trésorier.
11janv—30t

Rosiers et plantes d'Europe.
A. ROUSSET,
RUE ST CHARLES, No 93,
Fleuriste et pépiniériste à Paris et à Chambéry,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand assortiment de plantes les plus rares qu'il soit possible de désirer, telles que végétaux à fleurs et à fruits, comprenant magnolias, camélias, daphné, orangers de Sicile, de Malte, citronniers de Chine, rhododendrum, pivoines en arbre, 600 espèces de rosiers perpétuels, nouveaux, mousseux et autres; arbres fruitiers tels que poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, vignes, abricotiers, framboisiers perpétuels, fraisiers des quatre saisons, bulbes et graines de fleurs. Le tout aux prix les plus modérés. Il se charge de l'emballage pour les campagnes et l'étranger. Des catalogues sont délivrés gratis au No 93, rue St-Charles 23 janv—1 m

PENSION.

UNE famille composée de deux personnes, ayant plus de logement qu'il ne lui en faut, pourrait avec un deux jolies chambres, bien garnies, faisant face à la galerie, avec la nourriture. Le prix sera modéré en désire avoir un bon pensionnaire. S'adresser à B. Z. au bureau de ce journal. 23janv—1m

AVIS IMPORTANT AUX LECTEURS DE L'ABEILLE.

LES soussignés ayant positivement résolu de ne garder aucunes de leurs marchandises pour l'année prochaine, annoncent respectueusement à leurs nombreux clients, qu'ils sont disposés à faire des rabais énormes sur tous les articles de saison qui leur restent en magasin. L'article soieries sera sacrifié, cachemires et mousselines de laines imprimées, également.

Nous avons l'honneur d'informer MM. les marchands de la campagne que nous avons toujours en main des articles qui leur conviennent, à 25 pour cent au dessous du cours.

Messieurs les étrangers qui se trouvent en ville sont également prévenus qu'ils pourront peut-être sauver leurs frais de voyage en venant acheter des marchandises dont ils peuvent avoir besoin. L. LAROUSSINI & Cie., Maison Rouge, No 1 sur la Levée, près le Marché aux Légumes.
23 janv—1m

VENTE D'OBJETS DE MENAGE
pour cause de changement de genre d'affaires.
No 17 rue du Camp.

LES soussignés étant sur le point de commencer un autre genre de commerce, offrent le magnifique assortiment qu'ils ont maintenant en magasin à des prix qui doivent engager tous ceux qui auraient besoin d'articles, à faire des achats, chez eux. Cet assortiment comprend entre autres objets :

Porte-huiliers plaqués	Porcelaine verrerie
Cabarets plaqués	Faïence
Corbeilles do	Services riches, vases
Chandeliers do	Services à thé riches
Services à thé plaqués	Objets en verre taillé
Cuillères et fourchettes plaquées	Objets en verre moulé
	Objets en verre ordinaire
Objets d'étain	Lampes solaires
Objets d'étain poli	Lampes modérateur
Objets de tôle vernie	Ustensiles
Ferblanterie	Candélabres
Ustensiles en fer	Garde cendres et chenets
Ustensiles en bois	Pelles, pincettes, tisonniers
Paniers, balais	Porte-manteaux
Brosses	Ustensiles de cuisine

Cuillères et fourchettes Porte de cuisine, formant le plus grand choix et le plus bel assortiment qu'on puisse trouver en ville. Les soussignés s'abstiennent de mettre en tête de leur avis. Vente au prix coûtant, annonce à laquelle on a que trop souvent recours pour faire payer des marchandises plus cher qu'ailleurs; ils se contentent de déclarer aux acheteurs l'assurance qu'ils trouveront chez eux des marchandises de choix à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qu'on leur demandera dans toute autre maison de cette ville.
B. BROWER & Cie, 17 rue du Camp
4déc—6m

Magasin de Meubles.
GROSJEAN & BENETEAU,
Rue Bienville, No 28, Enc. Passage de la Bourse,

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que :

Lits, bureaux, toilettes, armoires; do à glaces, secrétaires et bois de rose, chaises, tables de toutes dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose, en chêne ou en bois de rose et en chêne; do en noyer, chaises berçantes, matelas, oreillers, etc.

Ils se chargent aussi de l'expédition des meubles et prennent des meubles en échange et en magasin.
20janv—1m&3ps

INDIENNES NOUVELLES
POUR LE PRINTEMPS.

LE soussigné offre à vendre à des prix au-dessous du cours et à des conditions libérales, les articles ci-après, en débarquement du navire Oswego, de New York.
200 caisses indiennes des premières marques,
4 do cotonnades nouvelles,
4 do jaconat anglais,
2000 pièces brin coton 3/4 et 9 yards,
10 caisses coutil Hamilton,
15 do cotonnades.
Toujours en magasin, articles pour habitants et pour familles.
Nous invitons les marchands de la ville, comme ceux de la campagne, sont priés de venir visiter notre stock avant d'aller ailleurs.
LOUIS DUCOURNAU, 35, rue de Chartres
30 janv

Merveilleuse Rapidité !
AUX ATTAKAPAS ET AU BAYOU TECHE EN DIX HEURES, via le Chemin de Fer et l'EXPRESS LIGHTNING, par diligences et des paquebots.

A PARTIR du 20 de ce mois, nous changerons la route de la malle "Express Lightning" pour les Attakapas.

Au lieu de partir de Donaldsonville, comme auparavant, l'"Express Lightning" se retrouvera le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Opelousas aussitôt que l'arrivée du train de matin parti de la Nlle-Orléans [illegible] prendra la diligence à 11 heures, le même jour, et se rendra aux Attakapas par le [illegible]. Du passage, par la malle, en cinq heures, à Thibodeaux, puis le Bayou Boeuf et la Baie de Berwick, à Pattersonville, Centreville et Franklin, et de là, par la diligence, à la Nile-Ibérie, St-Martin, Opelousas et Washington. Le paquebot va trois fois par semaine jusqu'à la Nlle Ibérie. "L'Express se relais avec ce chemin de fer des Opelousas les Mardi, Jeudis et Samedis de chaque semaine et reviendra à la Nlle Orléans les Lundis, Mercredis et Jeudis, par la même moyen.
17v—

J. Augé, Coiffeur,
No 68, rue de Chartres, enc. Bienville.

L'HONNEUR d'annoncer aux dames et messieurs qu'il vient d'augmenter son stock de cheveux et de parfumerie, tels que perruques, premier choix de France et du Nord. Il recommande principalement sa composition pour empêcher les cheveux de tomber—qui est déjà connue depuis quelque temps et approuvée par les médecins les plus célèbres de Paris et ceux de la Nouvelle-Orléans, ainsi que son eau hydrofère et la pommade [illegible] des dames. Il a au grand choix d'ouvrages de cheveux pour les dames et messieurs, tels que [illegible], perruques, etc.

Il fait savoir aussi que voulant écouler une certaine quantité de chemises faites dans le dernier goût à Paris, toile et coton, il les vendra au prix de revient. Un grand assortiment de nattes, perruques, toupets et tresses—également, frisette montée sur peigne, circassiennes d'une nouvelle invention, perruque de déguisement, et un grand choix de masques en cire avec barbe.

Il y a un salon spécial pour les dames et une coiffeuse attachée à l'établissement.

Le salon pour hommes se trouve au premier. Les ouvrages en cheveux sont garantis du meilleur goût et de la plus grande perfection.

Toutes ces marchandises se vendront au plus bas prix.

Leçons pour coiffure—M. Augé y portera une attention toute particulière. 1 fev

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN
RUE DE CHARTRES, 47
P. BESSEC,

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il déballe en ce moment un assortiment général d'articles pour tailleurs, qu'il offre aux prix et conditions les plus libérales.

Cet assortiment se compose en partie de :
Casimirs fantaisie, français et anglais.
Draps noirs et de couleurs do do.
Tweed.
Mérinos français et anglais de toutes nuances.
Tartans.
Drape pilote fins.
Patrons de gilets du dernier genre, en soie, peluche et cachemire.
Fournitures pour tailleurs, telles que ouates, ganses, galons, baleines, boucles, soie à coudre noire et de couleurs, et en général tout ce qui concerne la confection.

Sa longue expérience dans ce genre d'affaires lui permet d'espérer qu'il trouvera chez ses anciens confrères un patronage qu'il s'efforcera de justifier.
9nov—3m j v. et s

Cols Victoria, riches et du dernier genre.
REÇU TOUT RECEMMENT :
Broderies à la mode, dentelles,
Au magasin à bon marché de Harby,
185 RUE DU CAMP 185

COLLERETTES en valenciennes et dentelle fil,
Collerettes en dentelle, Honiton et guipure.
Bandes jaconat, riches et brodées,
Cols valenciennes en dentelle fil,
Cols mousseline suisse et jaconat, brodés,
Cols et manchettes dentelle Honiton.
Manchettes mousseline suisse et jaconat, brodées.
Chemisettes, cols et manchettes guipure.
Mousselines suisses, barèges, soieries, &c.

Le soussigné appelle l'attention des dames sur le grand et magnifique assortiment de marchandises qu'il vend en ce moment à meilleur marché que jamais.
HORACE HARBY, No 185, rue du Camp
29 janv

Auguste Lasserre,
Successeur de son père, coutelier et fabricant d'instrumens de chirurgie,

A L'HONNEUR de prévenir le public en général, et messieurs les médecins en particulier, qu'on trouvera toujours dans son magasin situé rue Condé No 20, un choix de coutellerie fine, telle que couteaux de table, ciseaux, rasoirs &c &c.—Aussi un assortiment d'instrumens de chirurgie, des meilleures fabriques de Paris, et qu'il se chargera de la confection des instrumens de chirurgie, bandages herniaires, ainsi que des appareils orthopédiques, les plus nouveaux et les plus compliqués.

Le fini de son travail, le soin et l'exactitude qu'il apportera à la confection des commandes qui lui seront confiées, lui font espérer qu'il saura obtenir et conserver la confiance qu'a toujours inspiré l'ancienne maison de J. F. Lasserre.
20 janv AUG. LASSERRE

Agence. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Importateurs de Vins de Bordeaux,
No 50, Rue Toulouse.
Entre les rues Chartres et Royale,

ONT constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory. 3janv

AVIS.

CAVELIER & MAXENT ont transféré leur magasin de la rue Royale No 169, à la rue Toulouse No. 50, entre les rues Chartres et Royale.
3jan

EN débarquement du steamer Crescent City, un lot de chaussures et jarretières pour dames et enfants, et à vendre à des conditions très libérales, par JNO. M. GOULD & Co, No 6, rue des Magasins
3jan

Victor Hébert & Cie.,
160 rue de Chartres,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
MUSIQUE, FAMILLES 1853—54;
LES CONTEMPORAINS, par E. de Mirecourt;
Les 21 Portraits Photographiques [illegible].
Vor. HEBERT & Cie., 160 rue de Chartres
6jan